



La fin de l'Europe ? DÉFIS COMMUNS, AVENIR EUROPÉEN

DANS CE NUMÉRO

- p. 5** Le futur de l'Europe, c'est ce que nous en ferons, par *Pierre Moscovici*
- p. 8** Pourquoi le Royaume-Uni doit rester dans l'Union européenne ? par *Roger Liddle*
- p. 11** Le vague à l'âme européen de la Pologne, par *Krzysztof Zanussi*
- p. 12** Angela Merkel, seule à la barre ? par *Daniela Schwarzer*
- p. 17** Et si le Renminbi devenait une devise internationalisée ? par *Jean-Pierre Landau*
- p. 22** Faire de la finance un outil plutôt qu'un ennemi, par *Dominique Riquet*
- p. 24** Pour une relance de l'investissement public, par *Philippe Maystadt*
- p. 26** Il est temps de concevoir un système financier durable, par *David Wood*

CONFRONTATIONS EUROPE

Confrontations Europe organise la 2^e édition des
Assises européennes du long terme

INVESTISSEMENT : COMMENT FRANCHIR UN CAP ?

Mercredi 15 juin 2016

Fondation universitaire, rue d'Egmont à Bruxelles
(Métro Trône)

La conférence rassemblera des personnalités européennes de haut niveau dont **Michel AGLIETTA**, conseiller, CEPPI
■ **Benjamin ANGEL**, directeur DG ECFIN, Commission européenne et membre du Comité exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) ■ **Thierry DEAU**, CEO, Meridiam ■ **Sandrine DUCHÊNE**, directrice des Affaires publiques, Axa ■ **Dominique GRABER**, directrice des Affaires publiques européennes, BNP Paribas ■ **Olivier GUERSENT**, directeur général, DG FISMA, Commission européenne ■ **Philippe HERZOG**, président fondateur de Confrontations Europe ■ **Philippe MAYSTADT**, président de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur ■ **Odile RENAUD-BASSO**, directrice générale adjointe de la CDC ■ **Edoardo REVIGLIO**, *chief economist*, Cassa depositi e prestiti ■ **Dominique RIQUET**, président de l'intergroupe parlementaire sur l'investissement de long terme et la réindustrialisation, Parlement européen.

Sont également sollicités : **Frans TIMMERMANS**, Premier vice-président de la Commission européenne et **Ambroise FAYOLLE**, vice-président en charge de l'innovation, Banque Européenne d'Investissement.

Cette journée sera structurée en **trois tables rondes** :

- Instabilités européennes et globales : quelle politique macroéconomique renouvelée ?
- La parole aux acteurs industriels et financiers : valorisation des investissements et réduction des risques
- Enseignements du Plan européen d'investissement et perspectives pour son développement

Merci de vous inscrire auprès de Christine Gauffreteau :
cgauffreteau@confrontations.org, 0033 1 43 17 32 83

N'OUBLIEZ PAS

L'assemblée générale de Confrontations Europe

aura lieu **mardi 17 mai** de 16 heures à 20 h 30

au siège de la FNTF - 3, rue de Berri, 75008 Paris

Elle sera suivie d'une conférence de 18 heures à 20 heures autour de

Nikolaus MEYER-LANDRUT,

Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne en France

Un cocktail de l'amitié la prolongera

Merci de réserver cette date dans votre agenda

N'OUBLIEZ PAS

QUEL « RÉCIT EUROPÉEN » ?



© Irving Magi
Anne Macey, déléguée générale, *Confrontations Europe*
 et **Clotilde Warin**, rédactrice en chef, *Confrontations Europe*

« *want my money back* », cette injonction célèbre de Margaret Thatcher lors du Conseil européen fin 1979 n'est pas le propre du seul Royaume-Uni. Elle semble aujourd'hui emblématique des égoïsmes nationaux, qui ne cherchent ni à penser l'Europe dans le monde, ni à mutualiser les atouts pour décupler nos forces communes. Le « non » au référendum néerlandais sur l'accord commercial entre l'Union européenne et l'Ukraine (61 %, même si la participation était faible) envoie un nouveau signal anti-Europe dont on se serait bien passé... mais dont le cri doit être entendu.

Il témoigne d'une véritable crise de conscience en Europe, comme n'a cessé de l'affirmer avec force Philippe Herzog, président fondateur de *Confrontations Europe*. Nous peinons à nous projeter ensemble car nous ne

comprenons pas toujours les raisons, qu'elles aient des fondements historiques, sociaux ou culturels, qui motivent les actions ou prises de parole des autres Européens. Le problème vient en partie d'un manque de connaissance, et révèle la nécessité d'un effort massif pour remédier à nos carences éducatives. Mais en partie seulement.

De fait, le principal problème ne vient pas de l'ignorance. Mais d'une distance croissante entre les dirigeants et le peuple, d'une crise profonde de la démocratie représentative. L'Europe est perçue comme un projet d'élites pour les élites, celles qui « circulent », « commercent », avec peu de considération pour les citoyens. L'amalgame est alors facile entre projet européen et mondialisation mal-aimée.

Dans un tel contexte, comment rebondir ? Pour l'heure, les dirigeants politiques nationaux choisissent le déni, voire le silence, quand ils ne stigmatisent pas l'Europe en bouc émissaire. Or, les Européens ne sont pas simplement en demande de droiture (comme en témoigne le scandale des « *Panama Papers* ») et de vision de long terme. Mais d'échanges aussi, de débats et d'interactions. Ils souhaitent que les décisions soient prises vite, qu'elles soient simples malgré la complexité des problèmes à résoudre, incarnées et efficaces. Ceci s'accorde mal avec le fonctionnement traditionnel des démocraties et avec des solutions qui dépassent le cadre national et exigent de se mettre d'accord entre voisins.

Chercher à faire progresser la démocratie dans un cadre qui dépasse les nations n'est pas une mince affaire. « *La démocratie ne se juge pas aux seules institutions, qui existent formellement, mais à l'ampleur des possibilités réelles qu'ont de se faire entendre des voix différentes, issues des différentes composantes de la population* », rappelle Amartya Sen dans *L'Idée de justice*.

Quel « récit européen » offrir à des citoyens alors que seuls les partis populistes sont audibles ? Il nous faut changer d'approche : reconstruire l'Europe avec les acteurs économiques, sociaux, territoriaux et les citoyens, plutôt que de la laisser être un projet porté d'en haut.

C'est d'abord à la jeunesse qu'il faut s'adresser, elle qui se sent oubliée en Europe. Il s'agit de massifier et démocratiser Erasmus (c'est l'objectif d'Erasmus+), développer l'éducation transfrontière mais aussi massivement l'Erasmus de l'apprentissage, y compris auprès des jeunes moins diplômés. L'enjeu est aussi de créer les conditions d'une prise de conscience, par tous, des défis communs, qu'il s'agisse de menaces ou d'opportunités communes auxquelles nous, Européens, sommes confrontés, pour mieux déconstruire les récits nationaux, les seuls en vogue aujourd'hui. Enfin, nos démocraties demandent à être réinventées sur un mode plus délibératif afin que les grands choix communs à prendre en Europe puissent impliquer beaucoup plus largement les acteurs et les citoyens les plus en prises avec les réalités économiques et sociales sur les territoires. L'efficacité et la légitimité de la décision européenne n'en sortiraient que renforcées.

► LIBRE PROPOS

- p. 4 Dialogue et changement
par Philippe Herzog
- p. 5 Le futur de l'Europe, c'est ce que nous en ferons
par Pierre Moscovici

► L'EUROPE DANS LA TOURMENTE

- p. 6 Projet européen : l'impératif de la refondation
par Marcel Grignard
- p. 8 Pourquoi le Royaume-Uni doit rester dans l'Union européenne ?
par Roger Liddle
- p. 10 Brexit : quelles conséquences pour l'UE ?
par Marek Dabrowski
- p. 11 Le vague à l'âme européen de la Pologne
par Krzysztof Zanussi
- p. 12 Angela Merkel, seule à la barre ?
par Daniela Schwarzer

► LE MONDE INCERTAIN

- p. 13 L'Europe seule face à ses menaces
par Dominique Moïsi
- p. 15 Taux d'intérêt négatif : les risques de cette politique,
par Carole Ulmer
- p. 17 Et si le Renminbi devenait une devise internationalisée ?
par Jean-Pierre Landau

► UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE

- p. 19 Comment consolider l'UEM ?
par Carole Ulmer
- p. 20 L'Union bancaire au chevet des citoyens
par Marie-France Baud

► INVESTISSEMENT DE LONG TERME

- p. 22 Faire de la finance un outil plutôt qu'un ennemi
par Dominique Riquet
- p. 24 Pour une relance de l'investissement public
par Philippe Maystadt
- p. 26 Il est temps de concevoir un système financier durable,
par David Wood
- p. 27 L'Europe a besoin d'investissements stratégiques coopératifs !
par Édouard Simon

► NUMÉRIQUE ET INNOVATION

- p. 28 Paris-Saclay ou l'innovation ouverte
par Pierre Veltz
- p. 29 L'imagination et le collectif comme avenir de l'industrie,
par Christophe Clergeau

► VIE DE L'ASSOCIATION

- p. 30 Pour une concurrence libre et non faussée des modèles sociaux
par Olivier Fréget
- p. 31 Le plan Juncker sur les territoires : acteurs, mobilisez-vous !
par Marie-France Baud et Katarina Cirodde

CONFRONTATIONS EUROPE LA REVUE

Fondée par Philippe Herzog et Claude Fischer. Directeurs de la publication : Marcel Grignard et Anne Macey • Rédactrice en chef : Clotilde Warin • Secrétaire de rédaction : Marguerite d'Alañon • Iconographie : Irving Magi • Comité de rédaction : Marie-France Baud, Irina Boulin-Ghica, Katarina Cirodde, Jacky Fayolle, Olivier Fréget, Marcel Grignard, Philippe Herzog, Anne Macey, Thierry Philippinat, Robin Rivaton, Carole Ulmer, Jérôme Vignon, Clotilde Warin.
 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83.
 Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@confrontations.org.
 Internet : www.confrontations.org • Commission paritaire n° 0419 P 11 196.
 N° ISSN : 1955-7337 • Réalisation : C.A.G., Paris. Imprimé en France. Illustration de couverture : © Dimaberkut / 123RF.

DIALOGUE ET CHANGEMENT



Philippe Herzog
Président fondateur

Le mouvement « Nuit debout » exprime le besoin d'un grand changement et il réunit des gens qui n'attendent pas que les idées et la volonté viennent des dirigeants politiques. Nous sommes nombreux à partager ce point de vue. Confrontations Europe est un des lieux et mouvements de société civile qui travaillent à élaborer des solutions et une vision. Agir pour le changement soulève des questions d'éthique de pensée et d'action. Nous nous efforçons de découvrir et analyser les réalités – une longue crise et des mutations extraordinaires –, et nous savons qu'il faut résoudre des contradictions profondes pour assumer des tâches difficiles. D'autre part, le but est de contribuer à réunir une large partie de la population par le dialogue et en vue de sa participation à ces enjeux, plutôt que de la rallier à une cause.

Les solutions doivent être partagées, donc mûrir dans la confrontation des vues de gens d'expériences différentes, qui ne fuient pas les conflits mais cherchent à les résoudre ensemble de façon créative. Notre démocratie délégataire est un obstacle. Les sources des dirigeants politiques proviennent d'un petit nombre d'affidés et leur « synthèse » surfe sur ce qu'ils croient être l'opinion du peuple, avec le souci premier de garder « le pouvoir ».


Le besoin d'un grand changement en Europe s'exprime beaucoup plus, mais la maturation des réponses est encore trop faible parce qu'elle est enfermée dans des espaces nationaux, dans des cercles consensuels, et les sphères institutionnelles ne bousculent pas leur façon d'être. Il y a besoin d'un dialogue transnational approfondi. Nos sociétés civiles sont dissemblables. Pas d'unité sans effort de partage. Il ne faut pas renouveler la faute qu'a été la tentative de Constitution du début des années 2000, un projet concocté d'« en haut » par des « élites » et élus. L'échec a laissé des blessures profondes, et la crise aidant, les peuples se replient dans leurs cadres nationaux, l'Union se fragmente et risque de se décomposer.

Des réformes des Traités il en faudra, mais auparavant il faut rapprocher les nations en répondant aux questions vitales qui les intéressent : avec quelles valeurs, quels engagements pouvons-nous résoudre ensemble les problèmes

fondamentaux du chômage et de l'exclusion, du changement du régime de croissance, de la sécurité-défense et de l'action extérieure de l'Europe... ? Quels partages de souveraineté cela implique ? Aujourd'hui, l'Union abuse de la gouvernance par les règles parce que les États refusent des politiques communes. Changer cela est impossible si chacune de nos sociétés ne pense qu'à elle-même, et projette ses vues sur les autres sans accepter l'épreuve de l'altérité.

Les dirigeants des États ne comprennent pas que le changement exige de faire appel à la conscience et la participation des gens. Ils parlent de valeurs et de solidarités de façon incantatoire alors que chacun voit midi à sa porte. Ainsi la France aime faire la leçon aux autres mais refuse l'accueil des réfugiés.

La vision que proposent inlassablement certaines élites européennes, celle des États-Unis d'Europe, est hors des réalités actuelles : nos nations ne veulent pas de délégation à un État supranational. En revanche, elles sont disposées à entendre pourquoi et comment nous sortirons de la crise si nous partageons plus de politiques répondant directement aux problèmes qui nous sont communs. Il va falloir imaginer une Union politique qui accepte la différence des nations, mais les oblige à clarifier les choix collectifs qu'elles acceptent de partager.

Quel que soit le résultat du 23 juin, la question du Brexit est une occasion manquée de débat sur le sens et la méthode d'une refondation. Le réflexe français, « on sera mieux si les Anglais sont dehors », est tout sauf réfléchi. Les Britanniques veulent vérifier/confirmer ou non leur appartenance à l'Union, d'autres peuples aimeraient aussi le faire. Mais la voie d'un référendum est la plus mauvaise, elle enferme entre « oui » et « non », et la campagne des dirigeants britanniques pro-européens ne donne pas argument pour l'avenir. La seule question ayant valeur démocratique serait : de quel grand changement l'Europe a besoin, et comment le réaliser ? Un dialogue dans la vérité des problèmes, entre des contributeurs qui devront quitter toute suffisance, toute rivalité, toute pensée unique, sans vouloir imposer leurs solutions : c'est urgent. Je compte présenter bientôt une contribution en ce sens. 

Pas d'unité sans effort de partage

LE FUTUR DE L'EUROPE, C'EST CE QUE NOUS EN FERONS

Les cyniques pourraient voir dans les « Panama papers » un cadeau tombé du ciel. Alors que plusieurs États européens avaient exprimé leurs réserves face au projet de lutte contre l'évasion fiscale que j'avais présenté fin janvier, le scandale de Panama a rappelé le besoin d'une Europe plus active face à des défis mondialisés. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le risque n'est pas l'excès d'ambition, mais son défaut.

De l'ambition, il en faut pour sortir l'Union de la crise d'efficacité et de légitimité dans laquelle elle est engluée.

Une crise d'efficacité, tout d'abord, car la crise économique a été bien trop longue. Et si la réforme de la gouvernance de la zone euro permet d'envisager un début de reprise économique, c'est aujourd'hui la crise des réfugiés qui met en lumière le déficit de solidarité entre États membres.

Une crise de légitimité, ensuite. Pierre Rosanvallon a raison d'affirmer que l'illisibilité engendre le désenchantement et le rejet. Les citoyens peinent à comprendre les institutions européennes, trop complexes ; ils ne saisissent pas qui est responsable des décisions qui sont prises compte tenu du fonctionnement opaque de l'Eurogroupe. Et, dès lors, ils rejettent les politiques qui leur sont proposées, ayant le sentiment de ne pas avoir été pris en compte dans leur élaboration.

Dans ces conditions, quel peut être le futur de l'Europe ? Le repli national serait l'erreur majeure de notre temps.

Nous l'observons avec la crise des réfugiés. La fin de l'Europe comme espace de libre circulation, c'est le quasi-triplement des frontières territoriales à surveiller sur le continent : le coût financier serait démesuré par rapport à une mutualisation européenne intelligente des dépenses migratoires.

Mais nous le voyons aussi dans la lutte contre l'évasion fiscale. Face à des schémas fiscaux transnationaux, les États sont démunis. Lorsque


les États-Unis adoptent la loi FATCA, qui oblige les banques à communiquer automatiquement les données bancaires des citoyens américains à l'étranger, sous peine de voir leur accès au grand marché américain coupé, ils peuvent s'appuyer sur leur grand marché intérieur, incontournable, et sur une monnaie forte, le dollar. Tous ces enjeux démontrent l'intérêt d'un continent uni face à des menaces qui dépassent les frontières nationales.

L'Union européenne est critiquée comme jamais. Et pourtant, elle est plus que jamais la seule entité politique à même de redonner aux citoyens européens leur pleine souveraineté, à condition de la réformer.

La réformer, c'est bâtir une Europe de la justice, où chacun paie sa part d'impôts. C'est ce que notre Commission a entrepris depuis le début de ce mandat, avec pas moins de quatre paquets fiscaux d'ampleur pour lutter contre la fraude fiscale, qu'elle touche les particuliers, l'imposition des entreprises ou encore la TVA.

C'est aussi édifier une Europe de l'innovation et de la croissance, dotée des moyens d'agir en situation de crise. C'est là tout mon combat pour établir un Trésor européen, forme de budget de relance économique pour la zone euro, piloté par un ministre des Finances, afin de rendre la décision économique plus rapide, et plus lisible.

Car réformer l'Union, c'est surtout reconstruire une Europe populaire, plus démocratique, et recentrée sur des enjeux prioritaires. En la matière, la route est longue, mais ces dernières années ont permis des progrès substantiels, à commencer par la nomination du président de la Commission en ligne directe avec le résultat des élections parlementaires.

En cette période de crise, cette volonté réformatrice doit continuer de nous animer. Nous ne devons plus subir la crise, mais bien repartir de l'avant en l'utilisant comme stimulant. Le futur de l'Europe, ce n'est pas ce qui va lui arriver : c'est ce que nous en ferons. 



© Commission européenne

Pierre Moscovici

Commissaire européen
aux Affaires économiques et financières,
à la Fiscalité et à l'Union douanière

“
Le repli national
serait l'erreur majeure
de notre temps”

PROJET EUROPÉEN : L'IMPÉRATIF DE LA REFONDATION

Peut-on rester indifférent au risque de délitement de l'Union européenne ? Qui peut nier la désaffection grandissante entre les citoyens et l'Union européenne, perçue comme technocratique et éloignée de leurs attentes ? Pour Confrontations Europe, la réponse aux défis auxquels sont confrontés les Européens – retrouver solidarité et confiance –, passe par l'Europe. Elle doit pour cela se doter d'un projet refondé.



© Mykhaylo Palinchak / 123RF

Le risque de désintégration de l'Union européenne, pointé par bien des commentateurs et par quelques responsables politiques plus audacieux, ne semble susciter aucune initiative de la part des dirigeants. Les conséquences qui en résulteraient seraient pourtant redoutables pour chacun de nos pays, pour les Européens mais aussi pour le monde. L'heure n'est pas à la résignation, elle est au sursaut : comment serons-nous mieux à même, ensemble, de relever les défis auxquels nous devons faire face ?

Le 23 juin, les citoyens britanniques diront s'ils veulent ou non rester membres de l'Union européenne. Ce référendum, au résultat plus

qu'incertain, illustre le fait que dorénavant l'Union européenne peut se décomposer. D'autres pays pourraient suivre l'exemple du Royaume-Uni... C'est le fait le plus visible d'un délitement progressif où le chacun pour soi l'emporte. La montée des partis prônant le refus de l'Europe en est une autre illustration.

Des citoyens européens, dans des proportions variables selon les pays (et à un niveau élevé en France !), sont de plus en plus nombreux à considérer qu'être membre de l'Union européenne a plus d'inconvénients que d'avantages. À l'instar des citoyens, des

responsables économiques et sociaux blâment l'Europe pour son inefficacité, ses réglementations contraignantes et sa propension à ériger la concurrence en dogme.

Depuis des années, l'Union européenne voit se succéder les sommets de la dernière chance :

qu'il s'agisse d'endiguer la crise financière ou de tenter de trouver un accord pour gérer le sort des réfugiés. Les décisions prises parviennent

difficilement à effacer les divisions qui existent entre États membres et n'empêchent pas certains de décider de faire cavaliers seuls, mettant à mal les fondements de l'Union euro-

« L'heure n'est pas
à la résignation, elle
est au sursaut »

péenne, la solidarité en premier lieu. En ces temps de menace terroriste durable, de tension aux frontières et de crise de défiance entre citoyens et dirigeants politiques, les valeurs de démocratie et de paix des Pères fondateurs de l'Europe pourraient retrouver une actualité, bien qu'elles ne résonnent plus auprès des jeunes générations, tant ces acquis semblent naturels et immuables.

La crise à laquelle est confrontée l'Union européenne n'est pas uniquement conjoncturelle. Il faut en pointer les causes pour refonder le projet européen.

L'UE en bouc émissaire

S'il est nécessaire d'être critique sur la politique et le fonctionnement de l'UE, il ne faut pas pour autant oublier ce que nous lui devons. Les progrès réalisés sur plus d'un demi-siècle sont conséquents. C'est le cas en matière de droits fondamentaux et de droits sociaux (égalité hommes/femmes, congés maternité, conditions de travail...). Nous en bénéficions directement ou indirectement lorsqu'ils améliorent le niveau du droit dans d'autres pays et réduisent de ce fait des concurrences sociales. La libre circulation, Erasmus, la Garantie jeunes... ont des impacts positifs importants. L'euro, qui nous facilite la vie dans nos déplacements, permet d'éviter les « déflations compétitives », fait économiser à l'État (et aux citoyens) des milliards chaque année grâce aux faibles taux d'intérêts. Le plan d'investissement (dit plan Juncker) produit des résultats, la régulation financière progresse. Ces acquis bénéficient aux Européens. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la fin de l'espace Schengen coûterait 80 milliards d'euros à la France en 10 ans, selon une étude de France Stratégie.

Mais responsables politiques, économiques, syndicaux sont prompts à rendre l'Union européenne responsable de leurs propres limites, ils cherchent bien moins à expliquer en quoi, une solution européenne est positive pour les citoyens.

Les États membres ne se font pas confiance, rechignent à mettre en œuvre les solutions adoptées en commun et oublient les engagements pris. C'est une spirale destructrice qui explique notamment la difficulté à progresser dans la gouvernance économique de l'Union monétaire. Il y a besoin d'une relance par l'investissement public et privé, de politiques industrielles, mais les États qui le revendiquent

ne seront crédibles que s'ils maîtrisent leurs finances publiques. Il faut concilier réformes structurelles indispensables pour une UEM compétitive et convergence sociale et fiscale. De fait, différer les réformes conduit à repousser l'harmonisation et à laisser se développer les concurrences, et donc au chômage, à la précarité et aux inégalités.

Une crise aux multiples facettes

Les États membres sont les premiers responsables de la crise de l'Union européenne. Mais cela ne signifie pas que les institutions européennes n'ont pas une part de responsabilité, ayant érigé la concurrence en dogme, confondu marché unique et uniformité, mis en place une mécanique administrative lourde et une réglementation souvent inadaptée. Certaines de ces limites sont reconnues, y compris par les responsables de ces institutions qui tentent d'y remédier.

L'Europe n'échappe pas à la mutation profonde de nos sociétés (économique, sociale, sociétale), et aux incertitudes qu'elle engendre, à l'obsolescence de nos systèmes de régulation. Mutation qui rend particulièrement difficile la recherche de l'intérêt commun et qui déstabilise toutes les institutions. Cette crise de la démocratie et des institutions fragilise d'autant plus l'Europe qu'elle est de fait plus éloignée des citoyens alors qu'elle a à traiter de problèmes complexes et que les responsables politiques nationaux (responsables de partis, de gouvernement, élus nationaux et européens) assument peu le relais entre citoyens et institutions européennes.

Cette crise est aussi culturelle. Pas grand-chose n'est fait pour que la diversité des cultures nationales soit vécue comme une richesse et non sous le mode de la méfiance. Les programmes Erasmus, Erasmus + ne pourront jamais tout régler. Le travail d'éducation et de culture qui est à mener est gigantesque, comme le souligne avec force et raison Philippe Herzog.

Rénover en profondeur

Un travail de refondation de la construction européenne est indispensable. Certes, Il faut chaque fois que possible améliorer l'existant et

nombreux ceux qui s'y emploient, mais il faut aussi se mettre sur une autre trajectoire qui progressivement redonne des perspectives. Améliorer le fonctionnement des institutions est nécessaire, mais les marges de révision institutionnelle sont extrêmement faibles et la nature de la crise appelle des réponses qui ne sont pas de cet ordre.

Que voulons-nous faire en commun avec les autres Européens pour relever les défis auxquels nous sommes ensemble confrontés ? Peut-on peser sur la gouvernance de la finance mondiale, assurer la protection des données, lutter contre le terrorisme, relever le défi de l'emploi, ou celui de l'économie décarbonée...

« Un travail de refondation de la construction européenne est indispensable »

plus efficacement tout seul ? Ce sont des questions qu'il faut mettre en délibération au niveau national et confronter au niveau européen afin de faire émerger des choix

partagés et une citoyenneté européenne. Il faut un processus associant les citoyens, les acteurs organisés de la société civile, les élus des territoires... pour dire ce que nous voulons faire ensemble dans le respect des cultures et en admettant que les priorités et les possibilités ne conduisent pas à l'uniformité. C'est ce qui conduit à l'Europe à plusieurs cercles.

Il faut répondre à ces interrogations sans faux-semblants. Il en est ainsi de la souveraineté nationale qui, sur la plupart des grands défis, ne peut être préservée qu'en nous associant aux autres peuples européens... Il faut mettre en évidence le coût d'une décomposition de l'Union européenne.

Dans le même temps, la Commission doit évaluer les externalités négatives produites par les politiques menées. Elle doit réinventer sa gouvernance, qu'elle soit moins descendante, qu'elle donne plus d'espace aux délibérations avec les acteurs économiques, sociaux, les ONG, les territoires... Qu'elle prenne davantage en compte la relation avec le reste du monde.

Refonder le processus européen est vital, difficile, mais porteur d'avenir et de progrès. Il faut s'y mettre. C'est un appel à tous les acteurs de la société civile et aux décideurs. ☞

Marcel Grignard,
président de Confrontations Europe

POURQUOI LE ROYAUME-UNI DOIT RESTER DANS L'UNION EUROPÉENNE ?

Au Royaume-Uni, la campagne en faveur du Brexit semble rallier de plus en plus de partisans. Pourtant, les pro-Brexit font vibrer la corde sensible de l'émotion sans prendre la mesure du désastre économique, mais aussi politique, que représenterait une sortie de l'Union européenne.

L'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne ne tient plus qu'à un fil, plus ténu de jour en jour. Tout dépend du résultat du référendum, qui se tiendra le 23 juin prochain, sur le maintien ou la sortie du pays de l'UE. Si les partisans du Brexit, qui sont plus âgés et plus susceptibles d'aller voter que les jeunes, remportent le scrutin, le gouvernement n'aura d'autre alternative que d'invoquer rapidement l'Article 50 du Traité de Lisbonne et d'entamer le processus de retrait, qui sera long,

complexe et néfaste sur le plan économique.

Aux yeux des gagnants, tout sera d'une incroyable simplicité : pour eux, qui ne sont animés que par une émotion fébrile, le rétablissement de la souveraineté (soi-disant perdue par le Royaume-Uni depuis son adhésion à l'UE)

prime largement sur le calcul politique rationnel des conséquences et sur la réaction de nos partenaires. Ils pensent que le sentiment d'amertume de l'Europe continentale à l'égard

du Royaume-Uni ne sera que temporaire. Ils oublient le mal que s'est donné l'UE pour nous accorder des exemptions (nos clauses légales de

« *Émotion fébrile plutôt que calcul rationnel* »

non-participation à l'euro et à Schengen, le « statut spécial » renégocié par David Cameron), des efforts qui n'ont cessé d'être dénigrés par le peuple

britannique. Ils ne se rendent pas compte que le vote britannique secouera l'organe politique de l'Europe, assailli par des minorités populistes à droite comme à gauche.



Le Brexit forcera le reste de l'Europe soit à resserrer les rangs, soit à se désintégrer : son histoire depuis la Seconde Guerre mondiale a montré que les hommes politiques du continent se battront jusqu'à leur dernier souffle pour que l'Europe reste unie. À la différence des partisans britanniques de la sortie, ils savent que l'Europe est la seule alternative à la malédiction séculaire de la civilisation européenne : le nationalisme. Comme l'a dit François Mitterrand dans son magnifique discours d'adieu au Parlement européen en 1995, « *le nationalisme, c'est la guerre* ».

UE, clef de l'influence britannique

Si le Royaume-Uni tourne le dos à l'Europe, le 23 juin, la peine du continent sera réelle, mais ce serait une erreur phénoménale de confondre peine et sympathie, traitement spécial et passe-droit. C'est pourtant ce que « notre aspirant Premier ministre » pro-Brexit, Boris Johnson, semble attendre des chancelleries européennes.

Le Royaume-Uni récoltera alors les fruits de décennies de défaillance de l'*establishment*. En réalité, notre adhésion à l'UE est le fondement de notre « stratégie nationale » depuis les années 1960. En conséquence, l'UE est devenue le centre de nos relations commerciales, notre véritable marché intérieur. C'est grâce à elle que le Royaume-Uni attire des investissements du monde entier. Depuis la crise de Suez de 1956 et l'effondrement des illusions d'après-guerre du Royaume-Uni, qui pensait compter parmi les trois grandes puissances mondiales, l'adhésion à l'UE est la clé de l'influence britannique à l'international et une condition préalable au maintien de relations étroites avec les États-Unis. Pourtant, peu de dirigeants politiques ont eu le courage d'expliquer au peuple britannique que notre adhésion à l'UE était la condition nécessaire (quoique non suffisante, inévitablement) à notre prospérité et à notre sécurité.

Le parti conservateur a eu les plus grandes difficultés à s'adapter à la perte de l'Empire. Il a conservé un attachement romantique à la démocratie de type Westminster, la « mère de tous les parlements », malgré son archaïsme et son dysfonctionnement constitutionnels.



Il n'a jamais adhéré à l'argument selon lequel la « mise en commun » des souverainetés nationales renforcerait l'influence et la puissance du Royaume-Uni dans notre monde moderne interdépendant. Les conservateurs ont détesté le concept d'intégration économique avec l'euro de Jacques Delors, pour une Europe plus sociale.

« Société ouverte »

Pour le parti travailliste, l'Europe a pendant des décennies semblé aller à l'encontre de la création d'un Commonwealth socialiste britannique post-1945 et de la perception post-impérialiste d'un rôle distinctif d'« autorité morale » que le Royaume-Uni aurait à jouer dans le monde. Ce manque d'enthousiasme face à l'Europe se perçoit toujours dans la réticence déprimante et manifeste de Jeremy Corbyn à s'engager dans le débat sur le référendum.

En l'absence d'efforts plus résolus de nos dirigeants, les partisans de la sortie finiront par gagner la partie. Ils jouent la carte de l'émotion bien mieux que les europhiles. Les arguments des pro-Brexit, bien que fallacieux, visent le cœur et font mouche. Selon eux, le Brexit est l'occasion de « reprendre le contrôle » de leur avenir. Leurs contradicteurs marquent quelques points en présentant un tableau sombre des risques que présente la sortie du pays de l'Union, mais le « *Project Fear* » doit être mis en balance avec le « *Project Hope* ».

Notre adhésion à l'UE a principalement servi de base à la « société ouverte » que le Royaume-Uni est devenu. Cette société, malgré ses inégalités et ses défauts, offre aux Britanniques l'opportunité de mener une vie plus épanouissante que les générations précédentes. Elle doit pourtant faire face à des menaces majeures pour l'avenir, tant au niveau de sa compétitivité économique que de sa sécurité nationale. La question qui se pose véritablement est la suivante : sommes-nous plus ou moins en mesure de défendre notre société ouverte en étant membre de l'UE ? Ceux qui votent en faveur du Brexit veulent avant tout relever le pont-levis et rejeter la modernité.

Dans un monde marqué par le chaos au Moyen-Orient, la résurgence de la Russie et les troubles africains aux portes de l'Europe, dans un monde confronté à des défis majeurs comme le changement climatique et la migration, n'est-il pourtant pas censé travailler en étroite collaboration avec nos voisins les plus proches, dont nous partageons largement les

intérêts et les valeurs ? Ce partenariat peut s'avérer frustrant par moments, étant donné que d'autres pays ont tout autant le droit que nous de défendre leur

souveraineté et leurs intérêts nationaux coûte que coûte, mais l'UE établit un cadre de collaboration solide qui a pendant des décennies garanti la paix, la démocratie et l'économie sociale de marché. Si nous abandonnons l'Europe le 23 juin, il n'y aura aucun retour en arrière possible. Pourtant, notre adhésion active à l'Union européenne n'est-elle pas le seul moyen de manifester un « patriotisme moderne » ?

Roger Liddle, coprésident du think tank *Policy Network*, membre de la *Chambre des Lords (Parti travailliste)*. Auteur de *The Risk of Brexit: the Politics of a Referendum*

BREXIT : QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'UE ?



Le débat autour du Brexit est axé sur les conséquences économiques et politiques pour le Royaume-Uni, mais ignore l'impact du nouvel accord UE-Royaume-Uni sur l'Union européenne. Quel que soit le résultat du référendum, l'accord aura des retombées sérieuses et une incidence défavorable sur les perspectives en matière d'intégration européenne.

Si le camp des partisans de la sortie remporte le référendum britannique du 23 juin, l'UE perdra en envergure et en puissance sur les plans économique et géopolitique. La part de l'UE dans la population mondiale chutera de 7 à 6,1 %. En termes de PIB mondial et de parité de pouvoir d'achat, la part de l'UE tombera de 17 à 14,6 %. Sa part sur le marché financier international, dans lequel la City de Londres joue un rôle prédominant, accusera une perte encore plus lourde.

En acceptant que le Royaume-Uni bénéficie d'un statut particulier au sein de l'UE, le risque de mettre un coup d'arrêt à de nouvelles initiatives d'intégration refait surface alors même que l'UE a besoin d'un surcroît de cohérence interne, de puissance et d'aptitudes pour relever de nombreux défis. Comme différents chocs extérieurs l'ont révélé au cours des deux dernières années, qu'il s'agisse de la crise financière internationale et européenne, de la détérioration du voisinage de l'UE ou de l'afflux massif de réfugiés, l'architecture d'intégration européenne actuelle demeure incomplète et insuffisamment efficace.

Risque d'une « intégration à la carte »

En période « calme », l'UE serait en mesure de survivre à ces asymétries, mais en ces temps où les crises se multiplient, elles deviennent un véritable problème. Il faut donc procéder à des changements et modifications d'envergure, en particulier dans les domaines qui peuvent être considérés comme « politiques » et qui touchent à la souveraineté nationale,

comme par exemple la protection des frontières extérieures et les politiques communes en matière d'asile et de migration.

En s'affranchissant d'une poursuite de l'intégration politique au nom de leur souveraineté, les Britanniques ouvrent une brèche. Si un État membre obtient une exemption permanente de participation aux programmes d'intégration (et il sera peut-être suivi par d'autres États membres), les deux seules

solutions possibles pour faire avancer l'intégration européenne seront soit le mécanisme de coopération renforcée (au sein du Traité de l'UE, uniquement utilisé à ce jour pour des initiatives mineures, comme le droit du divorce, par exemple), soit des traités intergouvernementaux distincts du Traité de l'UE, similaires au pacte budgétaire ou au traité sur le mécanisme européen de stabilisation.

Avec ces deux solutions, les mesures d'intégration européenne existantes perdent en cohérence interne. Elles déboucheront sur une « intégration à la carte », avec des incitations fortes pour que les États membres individuels se concentrent sur les intérêts politiques à court terme plutôt que sur une intégration à long terme et sur des défis européens communs. Le processus décisionnel de l'UE deviendra encore plus complexe, et moins efficace et transparent qu'il ne l'est maintenant, ce qui donnera du grain à moudre aux eurosceptiques anti-intégration.


Pas d'apaisement des eurosceptiques

Pour être clair, les concessions acceptées par d'autres États membres de l'UE afin d'éviter le Brexit n'apaiseront pas les politiciens euros-

ceptiques du Royaume-Uni et des autres pays. Même si les opposants à la sortie remportent le référendum britannique de juin, l'euroscepticisme restera prévalent.

Celui-ci sera alimenté, entre autres facteurs, par le détachement croissant du Royaume-Uni du processus classique d'intégration européenne et des politiques de l'UE. Si d'autres clauses de non-participation et des dispositions spéciales sont mises en place pour le Royaume-Uni sur la base de ses sensibilités en matière de souveraineté, cela signifie que le pays sera moins en mesure d'influencer les choix stratégiques et le processus décisionnel de l'UE. Cette auto-exclusion, qui a commencé avec le refus de l'introduction d'une monnaie commune prévue par le Traité de Maastricht, a déjà été renforcée par d'autres clauses de non-participation et le sera encore plus par le nouvel accord.

Partout ailleurs en Europe, les concessions accordées au Royaume-Uni pour éviter le Brexit encourageront les eurosceptiques à demander des clauses de non-participation et des solutions institutionnelles spéciales pour d'autres pays.

Quel que soit le résultat du référendum, l'Union européenne ne sera plus la même. Soit elle sera sérieusement affaiblie par le Brexit, soit elle perdra en cohérence interne, y compris avec le Royaume-Uni à bord. Le processus d'intégration, s'il est justifié par des rendements d'échelle croissants ou la constitution de biens publics paneuropéens, sera confronté à des obstacles majeurs. 

Marek Dabrowski, chercheur
non résident au think tank Bruegel

LIRE LA VERSION INTÉGRALE : bruegel.org/2016/03/brexit-and-the-ue-uk-deal-consequences-for-the-ue

LE VAGUE À L'ÂME EUROPÉEN DE LA POLOGNE

La Pologne fait face à une montée d'euroscpticisme. Pour le cinéaste polonais Krzysztof Zanussi, cette défiance provient d'une déception : l'Europe ne répond plus aux attentes des Polonais.

« **N**e dites pas que la Pologne, c'est l'Europe de l'Est, s'il vous plaît ! » C'est en ces termes que le ministre polonais des Affaires étrangères du premier gouvernement élu démocratiquement en 1989 m'a apostrophé alors que je me rendais à Strasbourg à l'occasion de l'entrée de la Pologne dans le Conseil de l'Europe. Sa requête était tout à fait justifiée. L'Europe de l'Est n'a aucun fondement géographique. Prague, la capitale de la République tchèque, est située à l'ouest de Vienne, et, pourtant la République tchèque est aussi rattachée à cette partie de l'Europe. Ce que l'on ignore souvent, c'est que cette vision est née à la Conférence de Yalta en 1945 et fait référence à la « sphère d'influence russe ».

La Pologne appartient à l'Europe de l'Ouest de part son héritage historique, qui est latin et non byzantin. De fait, nos schémas de pensée ont été influencés par la philosophie scolastique médiévale des croisades et de la chevalerie, par la volonté de séparer Église et pouvoir laïc, mais aussi par la Renaissance et la Contre-Réforme, les Lumières et la Révolution française. À la différence de l'Europe de l'Est, la Pologne possédait des châteaux, des universités, une classe moyenne autonome, une monarchie éclairée, exempte d'absolutisme.

Attentes élevées dans un contexte difficile

Cela suffit-il à expliquer pourquoi les Polonais se sentent à leur place dans la communauté européenne occidentale ? La Pologne est l'un des États membres qui a toujours soutenu le projet européen. Pour les Polonais, dans le langage courant, « européen » est synonyme de « qualité ». Les institutions européennes sont perçues comme des garantes de la justice et de la démocratie.

« *La solidarité est devenue un mot vide de sens* »

Mais alors, comment expliquer le manque d'adhésion actuelle à l'Europe ? Pourquoi le gouvernement récemment élu, fortement euroscptique, a-t-il obtenu 30 % des suffrages, ce qui lui confère la majorité au Parlement ? La réponse est simple : les Polonais sont déçus. Les attentes étaient élevées mais le contexte difficile. Et l'Europe se révèle en deçà des attentes des Polonais.

Je ne vais pas revenir sur les sources de déception évidentes liées à l'arrogance des bureaucrates et des hommes politiques européens (le président Chirac n'avait-il pas affirmé, en février 2003, lors d'un sommet sur l'Irak que les pays candidats à l'UE avaient « manqué une occasion de se taire » en affichant leur solidarité avec Washington ?). Je ne reviendrai pas non plus sur le cynisme des hommes d'affaires occidentaux qui se livrent à des pratiques de corruption dans les pays moins développés de l'Union et tentent d'exploiter les travailleurs (notamment dans le secteur de la grande distribution).

Pas de risque immédiat de « Poxxit »

À mon avis, la déception actuelle est étroitement liée à la vague européenne de nihilisme post-moderne qui nous a submergés, avec ses principes confus de multiculturalisme et de respect des droits des minorités. Les élites dirigeantes ont apparemment sous-estimé la puissance de la fierté nationale. Ils n'ont laissé aucune place à l'idéalisme, qui est de mon point de vue un besoin inné. Aujourd'hui, l'Europe renie ses racines judéo-chrétiennes et ne jure que par le consumérisme. La solidarité est devenue un mot vide de sens qui laisse transparaître l'égoïsme des États européens.

Je n'exprime pas là mon propre point de vue. Je cherche simplement à proposer un diagnostic pour expliquer le mal actuel. Pour ma part, je vois beaucoup d'idéalisme dans l'Europe. Je vois de la solidarité et des gestes magnanimes de la part d'individus mais aussi d'États membres. Je suis profondément choqué que mon pays, la Pologne, refuse d'accueillir les



Beata Szydło, chef du gouvernement polonais

réfugiés du Moyen-Orient, mais je constate aussi que ceux qui ont été accueillis chez nous prennent immédiatement le chemin de l'Allemagne (c'est notamment le cas des réfugiés ukrainiens accueillis en masse par la Pologne).

Un artiste n'est ni un prophète, ni un devin, et je ne sais absolument pas comment la situation va évoluer. Je suis certain que malgré le scepticisme ambiant, les Polonais resteront favorables à une Europe unie. Il n'y a aucun risque immédiat de Poxxit. J'espère cependant que les États européens feront un effort pour faire revivre les idéaux qui ont autrefois servi de fondement à l'Union européenne. Pour recréer un mouvement dynamique, nous devons aborder le développement de l'homme, non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue spirituel. L'Europe a besoin d'un renouveau du rêve européen. ☞

Krzysztof Zanussi,

cinéaste et metteur en scène polonais

ANGELA MERKEL, SEULE À LA BARRE ?

La Chancelière allemande, Angela Merkel, a semblé prendre des décisions sans coordination approfondie avec les autres capitales européennes, notamment dans sa gestion de la crise migratoire ou tout récemment la négociation de l'accord UE-Turquie. Mais il semble que le gouvernement n'a pas perdu de vue son objectif : renforcer l'UE.

A la faveur de la crise de la dette souveraine du printemps 2010, l'Allemagne a acquis une place centrale dans les affaires européennes. Depuis ce jour, le rôle de Berlin n'a cessé de s'accroître. Mais, l'implication croissante de Berlin dans les affaires intérieures et extérieures de l'UE est allée de pair avec l'augmentation des critiques contre l'Allemagne, tant de la part d'autres États membres que de son propre pays. Certaines voix avaient déjà souligné la tendance de l'Allemagne à prendre parfois des décisions sans coordination approfondie avec les autres capitales. D'autres ont mis en doute l'engagement réel de Berlin en faveur de l'intégration européenne. Dans le même temps, le débat en Allemagne sur l'Europe s'est considérablement polarisé.

La gestion de la crise des réfugiés et le pacte conclu entre l'UE et la Turquie afin de gérer les flux migratoires en Méditerranée ont relancé le débat sur la relation de l'Allemagne avec l'UE et ses partenaires. Lorsqu'en août dernier, la chancelière Angela Merkel a accueilli les Syriens, échoués en Hongrie, en Allemagne, son geste a été interprété *de facto* comme une décision unilatérale cherchant à discréditer le système de Dublin. Quand l'Allemagne a demandé, après coup, à ses partenaires européens de soutenir la mise en place d'un large système de quotas afin de répartir dans les différents États membres les demandeurs d'asile qui affluaient vers le sud de l'Europe, tentant d'atteindre l'Allemagne et d'autres pays du Nord, certains ont taxé de cynisme cette décision alors que Berlin avait refusé cette même proposition quand elle avait été proposée par l'Italie. En effet, en devenant l'État européen accueillant le plus grand nombre de réfugiés – 1,1 million de migrants en 2015 –, l'Allemagne changeait sa position en matière de politique de migration européenne.

Il est vrai : l'Allemagne n'a pas suffisamment expliqué ses choix politiques. Les motivations de

l'Allemagne n'étaient pas seulement humanitaires et démographiques. Berlin a voulu éviter que les succès de l'intégration dans les domaines de la justice et des affaires intérieures s'effritent. La Chancelière Angela Merkel souhaitait empêcher que l'on érige à nouveau des frontières au sein de l'UE, ou des murs à ses frontières, bloquant de fait de nombreux réfugiés dans des pays sujets à l'instabilité politique, comme les Balkans de la côte occidentale ou la Grèce.

En Allemagne même, le gouvernement tenait à maintenir le cap d'une politique migratoire ouverte, ignorant toutes les revendications en faveur d'un « plafond » du nombre de réfugiés que l'Allemagne devrait accueillir. Il décida, au contraire, d'augmenter considérablement les investissements publics afin de soutenir les migrants.

Réduire les flux migratoires

L'opinion publique allemande est aujourd'hui divisée, certains estimant que le gouvernement est allé trop loin. Mais, dans le même temps, l'Allemagne a été témoin d'un engagement impressionnant de la société civile. De nombreux citoyens choisissent de devenir volontaires pour gérer l'accueil et l'encadrement des réfugiés, supplant des services publics submergés. La majorité des Allemands pensent que le droit d'asile ne devrait pas être compromis. Mais des voix s'élèvent contre cette approche, comme celles du mouvement antimusulman Pegida et du parti de droite populiste anti-immigration, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) – ce dernier, à l'idéologie anti-européenne détient maintenant des sièges dans huit Parlements régionaux et parviendra probablement à siéger au Bundestag en 2017.

Dans ce contexte, il était crucial que le gouver-



© Commission européenne

nement allemand trouve un moyen de réduire rapidement les flux migratoires et l'accord avec la Turquie, que Merkel a négocié unilatéralement pour l'UE, représente une solution à court terme. À moyen terme, le défi auquel doit répondre le gouvernement allemand est plus large. Il doit premièrement s'assurer que le consensus en Allemagne reste pro-européen et respecte les valeurs libérales. En second lieu, il doit rester fort et légitime afin de construire un consensus transeuropéen renforçant l'UE, le marché unique, ses quatre libertés et enfin sa structure institutionnelle. Cela aiderait l'Europe à se préparer aux défis qui l'attendent, et à éloigner le spectre de la désintégration de l'UE. La liste des risques qui pèsent sur l'Europe est longue : un retour de la crise grecque, le vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit, les attaques terroristes sur les territoires européens et, à plus long terme, une crise migratoire beaucoup plus importante que prévue si l'Afrique subsaharienne est touchée par une vague de migration vers le Nord et que le Maghreb s'effondre. Dans ce contexte, un *leadership* fort est essentiel. L'Allemagne ne sera efficace qu'en coopérant avec des partenaires forts. 🇪🇺

Daniela Schwarzer, directrice du programme européen du German Marshall Fund (GMF), à Berlin

L'EUROPE SEULE FACE À SES MENACES

Face au risque terroriste, l'Europe ne peut plus refuser de reconnaître qu'il lui faut agir : protéger ses frontières extérieures, ses citoyens et défendre ses valeurs. Ne doit-elle pas, pour y parvenir, choisir de devenir une « puissance dure » à même de résister aux trois menaces qui sont à ses portes : le djihadisme, le poutinisme et le populisme ?



© AMB / Phnom Penh / Jules Eisenchteter

Après Paris, Bruxelles. La cible des terroristes n'est pas le monde francophone européen comme l'avancent, avec une certaine mauvaise foi, certains analystes d'origine, pour la plupart anglophones. C'est l'Europe dans son ensemble, l'Europe dans son essence, comme projet de réconciliation aboutie entre ses membres, à travers ses valeurs, son style de vie et ses pratiques démocratiques, alors même que Chiites et Sunnites se déchirent au sein du monde musulman depuis plus de mille ans.

Alors que les menaces s'accroissent et se rapprochent de ses frontières, au sud comme à l'est, et à l'intérieur de ses frontières, via des attentats terroristes qui sont le plus souvent le fait de ses propres enfants, l'Europe prendra-t-elle conscience, qu'elle est en première ligne et doit assumer elle-même la responsabilité non seulement de la protection interne de ses citoyens mais aussi de sa défense au sens le plus classique du terme ? Autrement dit, peut-elle se penser et devenir cette

« puissance dure », pour faire référence à l'expression du professeur d'Harvard, Joseph Nye ?

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans le contexte de la Guerre froide,

« Rien n'est plus trompeur et dangereux que le succès »

les pays européens à l'Ouest – à l'exception notable de la France et de la Grande-Bretagne – avaient totalement délégué

leur sécurité, aux États-Unis dans le cadre de l'OTAN. Un choix qui s'avéra judicieux. La guerre resta froide et le système soviétique s'écroula de lui-même, victime de ses contra- ➤➤

ditions. Mais rien n'est plus trompeur et dangereux que le succès. bercée par l'illusion que les questions de sécurité appartenaient à un âge révolu – les guerres balkaniques n'étaient qu'un anachronisme – l'Union européenne se projeta très vite dans un monde post-moderne, dont elle se voyait comme l'éclaircieur et le modèle.

Les trois cartes de l'Europe

L'Europe disposait pour garantir sa sécurité de trois cartes. La première, l'Amérique – que l'on pouvait critiquer ou dénoncer à loisir – demeurait une forme ultime d'assurance-vie. La seconde, celle de l'élargissement, s'était révélée particulièrement efficace au début du vingt et unième siècle en agissant par capillarité. « Vous voulez rejoindre notre club de paix et de prospérité ? Comportez-vous bien. » Mais cette politique, qui fonctionna dans les Balkans et en Europe centrale, ne parvint pas à s'ériger en modèle universel. L'Union ne pouvait avoir pour ambition d'intégrer en son sein, par vagues successives, tous les pays qui, de près ou de loin, l'entouraient. Aussi, dès 2002, et ce fut sa troisième carte, l'Union européenne exprima la volonté de développer un espace de prospérité et de stabilité à ses frontières élargies. C'est ainsi



© Martin Spurny / 123RF

que naquit la « Politique européenne de voisinage » (PEV). En 2008 elle se traduisit par la création, à l'initiative de la France, de l'Union pour la Méditerranée (UpM) puis, en 2009, de son pendant à l'Est, le Partenariat Oriental¹⁾.

Le problème aujourd'hui est que ces trois cartes sont toutes dépassées. La politique de voisinage doit être fondamentalement repensée à la lumière de l'évolution géopolitique. À moins de trois heures d'avion de Paris, à l'est comme au sud, le canon gronde, les hommes meurent, le chaos progresse. Face à la dureté des temps, l'Europe peut-elle toujours se penser avant tout

comme une « puissance civile » ? Lorsque l'Italie appelle à l'aide en Méditerranée afin de faire face à la progression de Daesh en Libye, lorsque l'Europe « croule » sous l'afflux de réfugiés en raison de l'escalade des combats en Syrie, lorsque la Pologne ou les États baltes s'inquiètent de la poursuite, même sous une apparence plus modérée, des ambitions russes en Ukraine, pouvons-nous faire comme s'il ne se passait rien ou presque ?

L'Europe n'a pas le choix

Mieux contrôler l'accès à Internet face au terrorisme est indispensable. Mieux protéger l'accès à notre territoire est tout aussi primordial. Ces politiques ne peuvent être menées à bien qu'ensemble. Face au terrorisme, on ne peut faire face et se sauver seuls. Augmenter nos budgets de défense, dans le monde qui est le nôtre, s'impose désormais comme une nécessité.

Face à ceux qui rêvent de recréer l'Union soviétique, ou face à ceux qui proclament que leur ambition est de conquérir Rome, l'Europe n'a pas le choix. Elle doit redevenir une « puissance dure ». Il ne s'agit pas de sombrer dans une quelconque nostalgie d'une époque impériale ou coloniale révolue, ni dans quelque rêverie militariste, ni dans une forme d'aventurisme néoconservateur, à la George W. Bush : il s'agit tout simplement de faire preuve de lucidité et de bon sens, sinon plus encore d'instinct de survie.

Le problème est qu'il existe sur ce plan comme un divorce entre raison et émotion. Face à une menace multiforme et qui nous concerne tous, la tentation est grande, irrésistible même pour certains, de nous replier sur nous-mêmes, d'abandonner tout l'acquis communautaire européen au nom d'une vision strictement nationale.

Dans ce contexte, la menace est perçue comme provenant tout autant du laxisme et de l'incompétence de ses voisins, que des terroristes eux-mêmes. Pourquoi partager du « renseignement » avec des services qui ne le méritent pas et ne sauraient pas garder l'information ? D'ailleurs en Europe en dehors des Britanniques, qui sont peut-être sur le point de quitter l'Union, et des Français qui possèdent une culture de défense et des services de renseignement dignes de ce nom, les autres, tous les autres sont des amateurs et certains plus que

d'autres encore. Certains États font construire des murs afin de se protéger des autres et de l'autre qui peut être en nous. Jouant de la peur, comme d'une caisse de résonance particulièrement efficace, les partis populistes, commencent à influencer sur les agendas des partis traditionnels, alors même qu'ils constituent de manière fondamentale au niveau des valeurs une menace eux aussi pour notre sécurité.

La menace des trois « ismes »

Ne peut-on dire en effet que trois « ismes » menacent de manière, certes diverse, mais toutes dangereuses, notre sécurité : le djihadisme, le poutinisme et le populisme. Les premiers veulent nous détruire, les seconds souhaitent faire la preuve de notre faiblesse, pour accomplir leur dessein qui mêle nationalisme et mystique religieuse, les troisièmes, enfin, ont pour projet de s'emparer de nos âmes au nom d'une vision du monde passionnément anti-démocratique et donc anti-européenne.

Face à ces trois « ismes », une réalité doit s'imposer à nous. Nous ne pouvons plus comme ce fut le cas hier, nous reposer sur les États-Unis pour assurer notre défense. Il serait certes prématuré d'enterrer l'Amérique, mais elle n'a plus ni les moyens, ni la volonté d'être seule le gendarme du monde occidental et de ses valeurs. Le salut ne viendra pas de la Chine trop lointaine, ni de nos voisins du Sud comme la Turquie, l'Égypte ou l'Algérie qui sont trop obsédés par leur propre sécurité et par la survie de leurs régimes, et nous regardent avec un mélange de ressentiment historique et d'ambiguïté culturelle, sinon directement religieuse.

Aujourd'hui il y a urgence et nous ne pouvons plus nous permettre d'échouer à nouveau dans notre tentative de concilier volonté de changement, désir d'ordre et de stabilité et nostalgie d'une souveraineté strictement nationale, qui n'est tout simplement plus possible. Comment faire pour que la raison prévale sur l'émotion ?

C'est bien là toute la question. ☞

Dominique Moïsi, politologue, conseiller spécial à l'Ifrri (Institut français des relations internationales)

¹⁾ La politique de « partenariat oriental » de l'Union a été instituée pour soutenir les efforts de six États postsoviétiques (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine) en matière de réformes politiques, sociales et économiques.

TAUX D'INTÉRÊT NÉGATIF : LES RISQUES DE CETTE POLITIQUE

Une nouvelle réalité s'est imposée dans le paysage financier européen depuis quelque temps : certains taux d'intérêt nominaux négatifs sont proposés à ceux qui veulent déposer des fonds à la banque centrale. Une stratégie mise en place par la Banque centrale européenne afin de donner un nouvel élan à l'économie.

Anomalie historique et conceptuelle : les banques doivent payer pour garder du *cash* au lieu de le prêter. Comment expliquer que le prêteur paie l'emprunteur ? La Banque Centrale européenne a, le 10 mars dernier, donné un coup d'accélérateur à sa politique non conventionnelle : elle a abaissé son taux directeur à 0 % en rendant ainsi les opérations de refinancement ciblées de long terme gratuites, et le taux de dépôt de 0,3 % à 0,4 % (autrement dit la Banque Centrale « paie » les banques commerciales pour faire crédit jusqu'à 0,4 %), elle a augmenté le montant des achats d'actifs de 60 à 80 milliards par mois et a élargi les actifs éligibles, en incluant notamment les obligations d'entreprises. Alors que l'excès de liquidités est déjà de 700 milliards d'euros fin 2015, il devrait donc augmenter à marche forcée de plus de 75 milliards par mois.

La BCE espère réanimer ainsi le crédit et faire redémarrer l'économie. L'intention était louable : éviter des scénarios catastrophes dignes de 1929. Et le besoin est toujours là. Mais la demande ne redémarre pas, ce que traduit une inflation qui demeure basse. La politique monétaire manque donc sa cible de 1,5 % et les indicateurs d'inflation à horizon de 5 ans restent en baisse. Ces mesures sont-elles efficaces ? La question se pose. Peut-on combattre la très faible inflation par le biais de la politique monétaire ? L'anticipation d'une inflation basse par les agents économiques témoigne-t-elle d'un phénomène de stagnation séculaire en Europe ? Comment sortir de cette situation atypique ?

Les acteurs financiers dans la tourmente

Première conséquence majeure de ce contexte d'usage des taux négatifs : la physiologie du système financier européen est



profondément remise en question. C'est tout d'abord le secteur bancaire qui est impacté par l'environnement de taux bas et l'aplatissement de la courbe des taux : elles sont perturbées par la faiblesse des rendements de leurs actifs à revenu fixe – ce qui rogne considérablement leurs marges, le tout dans un univers de contraintes réglementaires déjà fortes. Aujourd'hui, ces dernières n'ont pas répercuté les taux bas de la Banque Centrale sur les dépôts de leurs clients, de peur de les voir fuir ! De nombreux dépôts en France sont réglementés et leurs taux ne suivent pas la baisse des taux d'intérêt. La mécanique se grippe. Le canal bancaire ne fonctionne pas : les taux de crédit ne baissent plus en France ou en Allemagne et les banques sont encombrées dans leurs bilans par des excès de liquidités. Dès lors, on peut

s'attendre à une transformation profonde de la banque de détail pour réduire leurs coûts (fermeture d'agences locales...).

Autre secteur sérieusement impacté en raison de cette pression forte sur la rentabilité : l'assurance, en particulier l'assurance-vie. Les bilans de ces assureurs sont soumis à de fortes « *duration mismatches* ». Autrement dit : les clients cherchent des

engagements sur des périodes longues (préparation de leur retraite) mais les assureurs ne sont plus en mesure de leur proposer des taux suffisamment attractifs à long terme. A cela s'ajoute dans certains pays, notamment en Allemagne, qu'une majorité de leurs encours de contrats (au passif) a été conclue avec des rendements garantis. Les assureurs ont donc des difficultés à maintenir un rendement réel positif, et cela s'étend aux systèmes des

« *La mécanique se grippe* »

retraites. Ce qui a même fait dire à Wolfgang Schäuble, ministre des Finances allemand, qu'on « *volait* » aux citoyens leurs retraites ! La situation les rend très vulnérables et va donc les pousser à diversifier leurs portefeuilles vers des actifs plus risqués en espérant ainsi « se sauver ». L'alternative est le *statu quo* pour honorer les engagements pris, mais combien de temps cette situation est-elle réellement tenable ? Les épargnants seront *in fine* les perdants, ils auront à subir des hausses de cotisations pour compenser.

Plus globalement, tous les actifs à rendements fixes voient leur rentabilité diminuer et les investisseurs peinent à acter cette nouvelle réalité de rendements réels faibles. Un tel contexte ne fait qu'accélérer la mutation de l'intermédiation et du système financier européen. L'intermédiation a un coût ; les acteurs sont poussés à désintermédier ce qui fait dès lors porter les risques à des non-professionnels et soulèvent des questions de transparence et d'information.

Vulnérabilités du système financier international

Autre conséquence de la conjoncture : on constate de fortes vulnérabilités du système financier international. Premier constat, sur lequel insiste Natacha Valla⁽¹⁾, l'essentiel des flux mondiaux ont changé. L'endettement en volume de dettes dans le monde est extrême : la dette des pays émergents est supérieure à la dette des pays avancés d'avant 2007. On peut s'inquiéter de la capacité des acteurs à absorber ces liquidités : quelle est la résilience du système ? De plus, les demandes de *cash* ont évolué ces derniers mois, les pays exportateurs de pétrole en accumulent moins qu'auparavant, tandis que les banques centrales asiatiques absorbent des flux massifs... mais pour combien de temps encore ?

La seconde inquiétude concerne la détérioration des conditions de crédit doublé d'un risque de change. Là aussi, on voit s'accroître un *mismatch* d'échéances lorsque les prêteurs initiaux retirent leurs capitaux avec un dollar en hausse. Cela fait croître le coût des

emprunts, et chuter les devises nationales face au dollar. Beaucoup d'acteurs portent des risques de change.

Enfin, dernier point d'incertitude au niveau international : la gestion délicate par la Banque centrale américaine de la sortie de sa politique accommodante. Certains prônent une augmentation des taux tandis que d'autres appellent à la vigilance face à la fragilité internationale. Ces derniers estiment que les États-Unis n'ont plus la capacité d'agir unilatéralement, et que les conséquences de leurs actes sur la sphère internationale, pourraient *in fine* se répercuter sur leur propre économie. C'est, en soi, un nouveau symptôme de vulnérabilité de l'économie mondiale.

En 1980, les flux financiers équiva-

laient aux flux commerciaux. En 2010, ils étaient devenus dix fois plus importants. Certains économistes, parmi lesquels Michel Aglietta, s'interrogent sur cette dérive. On échange de la monnaie, mais il n'y a plus de création de valeur réelle concomitante. On constate ainsi une vague de faux investissements en Asie, qui donne aujourd'hui des surcapacités importantes à gérer.

Taux négatifs et investissement


Les taux négatifs posent problème pour évaluer correctement les actifs. Il induit notamment des difficultés pour utiliser le taux d'actualisation des valeurs économiques futures (il est le « prix fictif » retenu pour actualiser les coûts et bénéfices futurs⁽²⁾). Dans le contexte actuel, ce taux est élevé et par conséquent, il défavorise les investissements à long terme ! Or, dans le

contexte de réflexion accrue sur notre potentiel de croissance et sur les défis du 21^e au rang desquels figure le changement climatique, les besoins en investissements de long terme sont considérables. À cela s'ajoute le problème central de la disparition des primes de risque.

Or ces primes sont essentielles : elles visent à rémunérer l'investisseur pour sa prise de risque. Hérésie : aujourd'hui il

n'est plus rémunéré pour ce risque !

Comment alors relancer l'investissement ? Certains économistes comme Michel Aglietta en appellent à la mise en place d'un emprunteur public en dernier ressort pour générer une impulsion nécessaire à l'entraînement des investissements privés. Cette action doit être conçue au niveau européen, pour éviter les dispersions nationales. Le Plan Juncker peut être considéré comme un premier pas, mais la démarche devrait être structurée et développée et offrir véritablement des choix de priorités stratégiques, qui réussissent à associer investissements publics et privés, et qui valorisent notamment les démarches nouvelles en terme de fonds propres.

Le franchissement de la barrière de taux zéro et la mise en œuvre de taux bas remettent en cause profondément le principe d'efficience des marchés : toujours plus de liquidités, toujours plus de transferts de risques... mais une inflation qui demeure basse et un investissement qui ne redémarre pas. Sommes-nous dans un changement de paradigme ? Une chose est sûre : si les intentions initiales étaient louables, les doutes s'accumulent, les politiques s'en inquiètent, la situation ne peut guère durer. La Banque Centrale européenne le sait, elle prend des risques. D'où son appel insistant aux États membres de prendre leur part de responsabilité. Les nuages noirs s'amoncellent au-dessus du système financier international... 

Carole Ulmer, directrice des études, *Confrontations Europe*

1) "International Financial Flows in the New Normal: Key Patterns (and Why We Should Care)", Matthieu Bussière, Julia Schmidt & Natacha Valla, CEPII Policy Brief, mars 2016.

2) On le calcule par la formule $1/(1+r)^t$ avec r taux de dépréciation du futur et t le temps.



ET SI LE RENMINBI DEVENAIT UNE DEVISE INTERNATIONALISÉE ?

La Chine a choisi de gérer le taux de change de sa monnaie, le RMB (Renminbi), de façon transparente mais contrôlée et n'a pas infléchi sa position lors de la crise de l'euro. Mais qu'advierait-il si la Chine allégeait son contrôle des changes ? Et si le RMB devenait entièrement convertible ?

La Chine est un pilier de stabilité sur les marchés des capitaux internationaux. Et ce depuis une vingtaine d'années. Depuis 2005, le taux de change est géré de manière judicieuse et transparente pour orchestrer une appréciation progressive et effective de la monnaie chinoise (RMB). Au cours de la crise financière asiatique (1997-1998) et de la crise financière internationale de 2008, la Chine s'est abstenue de toute inflexion de sa politique de taux de change. Par leurs déclarations, les dirigeants chinois se sont efforcés d'instiller un sentiment de confiance, ce qui a fortement contribué au maintien de la stabilité globale. La même attitude a prévalu pendant la crise de l'euro, les décideurs chinois soutenant alors les actions des autorités européennes.

Dans l'ensemble, les politiques économiques internationales de la Chine se sont révélées extrêmement prévisibles. Nous avons peut-être pris pour acquis les avantages que présente ce régime. Ce qui est certain, c'est que nous avons sous-estimé son impact sur le comportement et l'équilibre des marchés des capitaux. Les changements brusques déclenchent forcément une réévaluation générale des prix des actifs en raison de la grande volatilité des marchés financiers.

Les réactions à ces changements sont parfois contradictoires, voire un peu schizophrènes. D'un côté, le FMI et les partenaires commerciaux de la Chine soutiennent des régimes de compte de capital et de taux de change plus flexibles et axés sur le marché.

D'un autre côté, ils semblent regretter la prévisibilité associée à l'ancien système, géré plus étroitement.

Accélérer l'internationalisation du Renminbi

On peut noter une contradiction similaire du côté chinois, qui reflète peut-être des désaccords internes. Ces dernières semaines, la Chine a simultanément allégé (un peu) son contrôle sur le taux de change et adopté une politique monétaire plus conciliante. Cela s'est logiquement traduit par une fuite de capitaux que les autorités chinoises tentent désormais d'endiguer par une série d'interventions de change et, plus récemment, le resserrement marginal des contrôles sur les mouvements de capitaux. Les décideurs feraient bien de se rappeler le vieux principe, toujours d'actualité : la libéralisation financière interne doit précéder et non suivre la libéralisation externe du compte de capital. Faire l'inverse entraîne des difficultés et expose l'économie à des chocs externes que des marchés financiers domestiques sous-développés risquent de ne pas pouvoir absorber.

L'argument politique en faveur de l'accélération de l'internationalisation du RMB est solide : cela renforce l'image de leader mondial de la Chine, aide les partisans de la modernisation au sein du système politique chinois à faire passer les réformes nécessaires, et fait plaisir aux étrangers et aux institutions internationales. L'argument économique semble moins convaincant aujourd'hui qu'il y a quelques mois.

Renminbi et dollar flexibles

Quand le RMB deviendra une devise pleinement convertible et internationalisée, si cela doit se produire, les conséquences seront

Entre flexibilité
et prévisibilité



importantes. La plupart des banques centrales en Asie du Sud-Est, notamment, fonctionnent actuellement sous un régime de « parité souple » : le taux de change est géré en référence à un panier de devises. Les détails de ces paniers sont tenus secrets, mais on peut supposer que le dollar américain et le RMB ont tous deux un poids très important.

Si le RMB et le dollar américain devenaient totalement flexibles, les banques centrales dans cette partie du monde opéreraient dans un environnement foncièrement différent. Elles seraient confrontées à des dilemmes insolubles en matière de choix et de gestion de leur régime de taux de change. L'ancrage à un panier signifierait dès lors accepter une volatilité importante face à l'une ou l'autre des grandes devises. À moyen terme, la région pourrait être confrontée aux mêmes tensions et questions fondamentales qui ont accablé les pays européens au cours des deux dernières décennies du ^{xx} siècle : comment concilier une plus grande intégration commerciale et économique et la flexibilité des taux de change bilatéraux ? Ce que l'on peut retenir de l'expérience européenne, c'est que les systèmes de taux de change fixes, mais ajustables, ne résistent pas longtemps à la pression de la libre circulation des capitaux. La solution adoptée en Europe, à savoir créer une monnaie unique, n'est peut-être pas perçue actuellement comme réaliste (ni même attrayante) en Asie.

Qu'arriverait-il au taux d'intérêt d'équilibre mondial si le RMB devenait soudainement entièrement convertible et le compte de capital de la Chine pleinement ouvert ? Plusieurs forces contradictoires entreraient en œuvre. Les liquidités de la Chine ne seraient plus confinées : elles pourraient être investies librement dans le reste du monde, ce qui ferait baisser le taux d'intérêt d'équilibre. Toutefois, d'autres facteurs pourraient compenser ce mouvement à la baisse, qui ne manquerait pas d'arriver, à mon avis. Premièrement, il est probable que le taux d'épargne global de la Chine chute en raison de la libéralisation financière. Deuxièmement, la demande d'actifs peu risqués, comme les obligations d'État libellées en dollars et en euros,



risquerait de baisser. Actuellement, une part significative des liquidités externes de la Chine fait l'objet d'une intermédiation par la banque centrale, via l'accumulation de réserves de change. Il existe assez de preuves attestant que ce parti pris en faveur d'actifs sûrs a un impact non négligeable sur les taux sans risque. Si l'allocation des actifs étrangers devait être gérée de manière libre et privée par les résidents chinois, ce parti pris pourrait s'estomper et le taux d'intérêt sans risque d'équilibre remonter.

Dilemmes pour les banques centrales

Les répercussions d'une internationalisation du RMB seraient très importantes tant sur la stabilité financière mondiale que sur le rôle des banques centrales. Une devise véritablement internationale est utilisée par les non-résidents pour effectuer des opérations financières et des investissements en dehors de son pays d'émission. Le dollar en est un bon exemple. Actuellement, plus d'un tiers des virements transfrontaliers libellés en dollars impliquent deux contreparties non américaines. Les entreprises non américaines émettent en masse des obligations libellées en dollars et les banques non américaines pratiquent la transformation des échéances en dollars. Dans un tel environnement, la demande en opérations d'apport de liquidité en dollars est permanente, en temps ordinaire comme en temps de crise. La pénurie de liquidités pour les résidents non américains pourrait avoir de grands effets perturbateurs.

Comme l'a montré la crise de 2008, les banques centrales, qui émettent une devise internationale, sont confrontées à des dilemmes bien spécifiques. Pendant la phase la plus critique de la crise financière, la Réserve fédérale américaine a reçu de nombreuses demandes de *swaps*⁽¹⁾ de la part d'autres banques centrales qui avaient besoin de dollars pour soutenir leurs banques, leurs entreprises et leurs marchés financiers nationaux. Il a fallu faire des choix. Les conséquences ne sont pas passées inaperçues : au plus fort de la

demande, l'encours des *swaps* s'élevait à un tiers du bilan de la FED. Les frictions ont été considérables avec les pays qui se sont vu refuser la possibilité de conclure des *swaps*. Dans une moindre mesure, la Banque centrale européenne a été exposée aux mêmes difficultés dans les régions du monde où l'euro est utilisé comme une monnaie de financement internationale (Europe centrale et orientale).

Il existe aujourd'hui plus de 60 accords de *swap* entre la Banque populaire de Chine (BPC) et d'autres banques centrales. Néanmoins (à l'exception possible de l'Autorité monétaire de Hong Kong), ces facilités ont été conçues et structurées dans l'objectif de financer les accords commerciaux bilatéraux libellés en RMB. Les montants et les modalités

« Des répercussions sur le rôle des banques centrales »

ont été calibrés en conséquence, pour combler temporairement les décalages entre les exportations et les importations

libellées en RMB. Si le RMB devenait une monnaie internationale utilisée dans les flux de capitaux et les transactions financières, des accords différents et bien plus conséquents seraient nécessaires. La Banque populaire de Chine serait confrontée à de nouveaux dilemmes et choix, avec des implications significatives en matière d'économie politique et d'économie internationale. ☞

Jean-Pierre Landau, *doyen de l'École d'Affaires Publiques (Sciences Po Paris), second sous-gouverneur de la Banque de France de 2006 à 2001*

¹⁾ Contrats d'échange de flux financiers entre deux institutions financières.

COMMENT CONSOLIDER L'UEM ?

La politique monétaire ne suffit plus. Il faut aussi accroître la coordination des politiques économiques afin qu'un véritable front de convergences se mette en place dans tous les domaines : financier bien sûr, mais aussi économique, budgétaire, social et fiscal.

Il est plus nécessaire que jamais de repenser la gouvernance économique de la zone euro. La croissance stagnante, l'accumulation de vulnérabilités au niveau international, la multiplication des doutes autour de l'efficacité de la politique monétaire accommodante de la BCE⁽¹⁾ et la persistance de divergences profondes entre États membres sont autant de raisons qui sous-tendent cet impératif. Ce n'est pas une lubie de quelques irréductibles fédéralistes ou de « Bruxelles », il en va de la croissance et des emplois pour nos pays. Les arguments de raison sont légion, il faut aussi – et surtout – redonner une flamme au projet européen, dans le contexte actuel d'euro-scepticisme profond et de menaces de désintégration de l'Europe. « *Toute la difficulté de l'exercice est qu'il faut économiquement plus de fédéralisme mais, politiquement, que cela n'apparaisse pas comme tel* »⁽²⁾, souligne Jean Pisani-Ferry.

Certes, beaucoup a été fait depuis 2010. Mais on atteint les limites du système. La politique monétaire ne peut pas tout : elle ne peut pallier le manque de réformes structurelles et l'absence de coordination efficace des politiques économiques. Et le reste des apports apparaît souvent comme un empilement improvisé, bancal et en manque de légitimité.

Les points qui font débat sont identifiés : quel degré de partage des risques ? Coordonner mieux et/ou réformer ? Comment assurer une mise en œuvre effective des réformes au niveau des États ? Comment assurer un respect effectif des engagements ? Il est question non plus de « s'intégrer toujours plus », mais de « compléter » l'Union économique et monétaire en proposant une politique active de convergence sur le front financier, économique, social, budgétaire et fiscal.

Union d'investissement

Premier pilier : finaliser l'Union bancaire. Mais pour casser véritablement le lien entre dette bancaire et dette souveraine – encore faut-il donner à nos banques des opportunités d'investissements. Cela passe dès lors à nos yeux par un second pilier : la mise en œuvre d'une Union

d'investissement au niveau européen. L'initiative d'Union de marché de capitaux va en ce sens, tout comme le Plan Juncker. Mais l'Europe a aussi besoin d'un instrument public d'investissement qui soit plus massif, et qui repose sur le choix de priorités d'investissements de long terme qui seraient des biens publics européens, comme le capital humain ou des priorités en terme d'industries du futur ou d'investissements en infrastructures.

Malgré les rénovations des dernières années, le processus du Semestre demeure trop complexe et surtout peu efficient. Assurer une

zone euro. Il pourrait ainsi répondre aux besoins en matière d'investissements en biens communs, mais aussi évoluer, comme le propose notamment Agnès Benassy-Quéré⁽³⁾, vers un budget de stabilisation économique pour la zone euro, pouvant le cas échéant prendre la forme d'une assurance ou réassurance chômage européenne. Cela va de pair, à nos yeux, avec un travail approfondi sur la coordination des compétitivités et la convergence des marchés du travail notamment.

De tels chantiers appellent nécessairement une légitimité démocratique accrue et une

« Réformes nationales, budget pour la zone euro »



« pleine coordination des politiques budgétaires et structurelles » à travers une « stratégie collective pour la zone euro » et « une supervision effective de sa mise en œuvre par les États membres » à travers des « mécanismes de sanctions et incitations » est ainsi proposé par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France. D'un côté, satisfaire les exigences de mises en œuvre effectives des réformes par les États ; et de l'autre, construire un « Fonds européen de convergence » prémices d'un budget pour la

instance politique ayant pouvoir et mandat de conduire de telles réformes. Aussi, nous réitérons nos appels à la mise en place d'un ministre de la Zone euro et d'un Trésor. ☞

Carole Ulmer, directrice des études, *Confrontations Europe*

1) Cf. Article Carole Ulmer, p. 15 et 16.

2) « Il est temps de relancer l'Europe, (mais sans le crier trop fort) », Eric Le Boucher, *Slate*, 20 février 2016.

3) « Quelle Union budgétaire pour la zone euro », Agnès Bénassy-Quéré, Xavier Ragot, Guntram Wolff, *Note du CAE*, février 2016.

L'UNION BANCAIRE AU CHEVET DES CITOYENS

Le mécanisme de résolution bancaire, deuxième pilier de la réforme financière phare de l'Europe, est entré dans sa mise en œuvre. Le défi est formidable pour la stabilité financière et la sécurité des déposants.

La crise financière qui a éclaté en 2007-2008 a montré les conséquences que peut avoir la faillite d'une banque. Elle a conduit la Commission européenne à renforcer la supervision des établissements financiers de la zone euro. Inimaginable voici quelques années, l'idée d'un contrôle central et impartial du système bancaire européen et des garanties qui lui sont adossées a pris corps assez vite avec l'Union bancaire, créée en 2013 pour purger le système de ses excès et restaurer la stabilité

financière et la confiance sans lesquelles l'Europe ne peut s'extraire de la crise dans laquelle elle est engluée. Ce nouvel âge de la supervision partagée, qui enlève tout soupçon de passe-droit, est une avancée spectaculaire car il implique pour les États de consentir à un abandon de souveraineté. Ce qui fera peut-être de l'Union bancaire, une fois finalisée, le projet le plus important qui ait été conduit depuis la création de l'euro.

« Le projet le plus important depuis la création de l'euro »

L'Union bancaire s'appuie sur trois piliers : tout d'abord, un mécanisme de supervision unique, opérationnel depuis novembre 2014, sous l'égide de la Banque centrale européenne,

qui fait que toutes les banques sont soumises aux mêmes normes prudentielles. En deuxième lieu, un mécanisme de résolu-

tion unique (MRU), pour répondre à une défaillance bancaire. Enfin, un fonds unique de garantie des dépôts (EDIS), le complément indispensable pour faire face à une crise financière, encore à construire après son coup d'envoi législatif en 2015. C'est une ère de changement et d'adaptation qui s'est ainsi ouverte pour les superviseurs nationaux et les acteurs de la finance. Elle a des conséquences paradoxales comme l'a montré la tourmente boursière qu'ont récemment traversées les banques européennes, qui sonne comme un avertissement sur l'urgence de finaliser l'Union bancaire dans un contexte où l'architecture financière internationale est loin d'être satisfaisante.

2016 est donc l'année de mise en œuvre de la résolution bancaire, le deuxième pilier de l'Union bancaire, pour résoudre de façon égale et non biaisée par des considérations politiques la question des banques défaillantes en Europe. La résolution n'atteint pas le niveau de centralisation du processus de supervision : fruit d'un compromis politique difficile, elle repose, contrairement à son nom, sur une juxtaposition complexe de dispositifs nationaux et européens, mais c'est un pas en avant. Elle s'appuie sur le règlement Mécanisme de résolution unique (MRU) qui s'articule lui-même autour d'un code de conduite, la directive BRDD (*Banking Recovery and Resolution Directive*), qui devait entrer en vigueur de façon harmonisée dans les 28 États membres au 1^{er} janvier 2016. Tous ne l'ont pas transposé.



Nouveau siège de la Banque centrale européenne à Francfort.

© Ewa studio / 123RF

Enjeux et priorités

Que rend possible cette directive ? Elle permet d'encadrer les régimes nationaux de redressement et de résolution bancaire et de définir la hiérarchie selon laquelle les actionnaires puis les créanciers des banques sont amenés à participer au renflouement des banques. Il s'agit d'organiser pour les banques de la zone euro le passage du régime de *bail-out* (les États sauvent les banques de la faillite), à celui du *bail-in* (les pertes des banques

sont portées dans l'ordre par les actionnaires, les porteurs d'obligations junior puis senior et éventuellement par les détenteurs de dépôts non assurés supérieurs à 100 000 euros). L'État (l'argent public) n'intervient qu'en quatrième et dernier ressort si le recours aux actionnaires, aux obligataires, aux déposants ne suffit pas. L'objectif est double : réduire le recours à l'argent des contribuables pour sauver de la faillite un établissement financier, inciter les banques à prendre moins de risques en faisant disparaître la garantie de sauvetage par l'État. Or, la mise en œuvre des instruments de ce *bail in* pose problème : s'il existe bien une hiérarchie des créanciers, elle n'est pas homogène en Europe et posera la question de l'équité de traitement entre banques.

Le règlement MRU repose sur deux entités spécifiques, un conseil de résolution unique, qui avec les autorités nationales compétentes, prépare les décisions relatives au démantèlement, ou au sauvetage d'un établissement bancaire en difficulté, et un fonds de résolution unique, sorte d'« assurance », qui sera doté progressivement d'ici au 1^{er} janvier 2024 d'environ 55 milliards d'euros abondés par toutes les banques des pays de l'Union bancaire. Un partage de compétences est prévu entre le Conseil des ministres de l'Union, la Commission européenne, le conseil de résolution unique, une agence de l'Union et les autorités de résolution nationales.

Trois phases séquencées sont prévues : préparation, à l'appui de scénarios de crise prédéterminés (*living wills*) établis par les banques, actualisés chaque année, qui seront utilisés dans l'élaboration de plans de redressement, en collaboration avec les autorités nationales ; intervention précoce en amont dans une situation critique (changement de



© Phomawat Chaichevinnikit / 123RF

management, par exemple) et, enfin, résolution, en coopération entre juridictions pour les banques transfrontalières.

La résolution peut prendre plusieurs formes : cession d'actifs à d'autres acteurs privés, transfert d'activités à une structure temporaire ; transfert partiel d'actifs et/ou de passifs afin d'isoler les actifs à problèmes, mise à contribution des créanciers par renflouement interne (*bail in*). Elle se déroule en trois temps : déclenchement, c'est le point clef et dans les faits, c'est la BCE, en tant que superviseur unique, qui déclenche l'intervention du conseil de résolution ; stabilisation de la banque avec les plans de redressement établis afin de ne pas perturber les marchés et d'assurer des répercussions minimales sur l'économie réelle ; restructuration pour permettre le redressement de l'établissement, son démantèlement ordonné avec un changement de structure ou sa disparition.

On le constate, le processus est complexe : les autorités dans l'Union et dans les pays tiers où les banques européennes exercent leur activité doivent avoir la volonté de mettre rapidement en résolution une banque qui a atteint le point de non-viabilité – mais, sur quels critères le définit-on ? – et être capables d'utiliser les instruments appropriés pour stabiliser la situation interne et restructurer. Les détails techniques des *living wills* en amont sont très importants pour faciliter la résolution car, pour avoir une chance de réussite, le plan de résolution doit être mis en place le temps d'un week-end, entre la clôture des marchés le vendredi et leur ouverture le lundi matin. Les conséquences opérationnelles sont considérables

pour les banques qui doivent élaborer des plans de résolution détaillés et pour les autorités nationales qui doivent créer des autorités de résolution. Une réponse pourrait consister en l'adoption d'une législation européenne sur la faillite des banques, ou au moins des 122 soumises à la supervision directe de la BCE, dont l'application serait confiée à une juridiction européenne⁽¹⁾.

Point de non-retour

La directive BRRD modifie profondément la perception du risque bancaire pour les investisseurs : d'un côté, les banques sont nettement mieux capitalisées, ce qui pourrait laisser croire que la probabilité de situations critiques est plus faible ; de l'autre, le risque augmente pour certaines couches de la structure de leur capital. Les investisseurs et actionnaires doivent savoir, non seulement ce qu'ils risquent de perdre, mais aussi ce qu'ils peuvent récupérer et par quel mécanisme. On l'a vérifié avec la tourmente qu'ont traversée les banques européennes en ce début d'année, fragilisées par l'incertitude sur leur solidité. Le doute est alimenté par l'environnement macroéconomique, la détérioration de la qualité

de leurs actifs et le point de rupture auquel conduit la politique monétaire. Et pour ne rien arranger, les banques font face à des défis opérationnels majeurs, devant superposer deux canaux de distribution (physique et digital) dans une période de récession. Leur *business model* évolue dans un contexte où le passage au *bail-in* rend plus risqué les titres émis par les banques dans des périodes d'incertitude. Et les met en difficulté sur leurs ressources.

Le défi de la résolution est formidable, les biais domestiques sont à craindre, la coordination entre de multiples juridictions sera épineuse, tout comme la question du partage de l'information dans le processus de résolution : même s'il est ordonné, le risque existe que les déposants se précipitent pour retirer leur argent et déclenchent le risque de liquidité. Mais ne sabotons pas les efforts entrepris. ☞

Marie-France Baud, directrice du bureau de Bruxelles, *Confrontations Europe*

1) *L'euro en question(s)* de Philippe Maystadt, aux éditions Avant-Propos, collection Essais, 2015.

FAIRE DE LA FINANCE UN OUTIL PLUTÔT QU'UN ENNEMI

En Europe, malgré l'abondance de liquidités sur les marchés, la faiblesse de l'investissement est criante. Comment rendre le financement de l'économie réelle plus attractif ? La balle est dans le camp de l'Union européenne mais aussi et surtout des États membres.



L'investissement bénéficie d'une connotation positive dans l'imaginaire collectif. Qu'il soit public ou privé, il est à juste titre perçu comme la cause d'une évolution économique vertueuse : plus d'investissement dans l'économie réelle générerait plus de croissance, et ainsi des créations d'emploi. Les acteurs économiques et décideurs politiques s'accordent à dire que la reprise de l'investissement, dont le déficit est estimé environ à 300 milliards d'euros par an⁽¹⁾ pallierait nombre de maux économiques actuels.

Comment dès lors soutenir cet investissement si vertueux ? Par le biais d'investissement

public ou privé ? À titre liminaire, dans un environnement mondial numérisé de plus en plus complexe, il est parfois bon de rappeler des choses simples : investir, c'est utiliser des capitaux dans un but de profit. L'investissement se veut rentable, une rentabilité qui peut s'apprécier sous le prisme financier, socio-économique et environnemental.

L'Union européenne doit investir, mais avec quels capitaux ? En cette période de restriction budgétaire – conséquence d'une crise des dettes souveraines – dans la plupart des États membres et tant que l'UE restera un « nain » budgétaire (à peine 1 % du PIB européen) dépendant des contributions nationales (plus

des trois quarts de son budget), l'objectif de l'Europe doit être d'attirer les liquidités privées abondantes sur les marchés (19 000 milliards en Europe)⁽²⁾. Il serait préférable, en effet, de voir l'excès d'épargne des ménages placé dans l'investissement productif plutôt que dans les actifs à bulle ou l'immobilier. La pierre représente ainsi 70 % des patrimoines de la zone euro⁽³⁾. Les investisseurs institutionnels qui gèrent ces capitaux privés sont confrontés à un casse-tête chinois : conjuguer des taux ultra-bas, voire négatifs (dettes publiques) à la nécessité de générer des rendements à long terme. Ils sont donc demandeurs d'opportunités d'investissement dans d'autres actifs.

Attirer les investisseurs institutionnels

Comment attirer cette manne de liquidités privées ? En œuvrant via deux leviers : l'optimisation des capacités budgétaires européennes et la constitution d'un environnement favorable à l'investissement. Tout d'abord, le budget communautaire. Les travaux au sein de notre intergroupe sur l'investissement de long terme et la réindustrialisation l'attestent : l'action publique se doit de couvrir certains risques (de première perte) afin de rendre le projet d'investissement acceptable aux conditions du marché et ainsi d'attirer les investisseurs institutionnels (qui placent l'épargne des Européens). À ce titre, l'UE s'est dotée de mécanismes (malheureusement trop limités – merci le Conseil !) pour optimiser ses capacités d'investissement : soit en subventionnant (comme le mécanisme pour l'interconnexion en Europe ou le programme H2020), soit en garantissant. C'est tout le sens du Plan Juncker et de son mécanisme de garantie, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Il est avéré que la plupart des projets visés ayant une réelle plus-value socio-économique, souvent plus risqués, nécessitent le couplage de l'intervention publique directe (subvention) et indirecte (garantie) pour attirer le capital privé.

S'agissant de la mise en place d'un écosystème favorable ensuite, dans une économie de marché

« **Maintenir un cap réglementaire et fiscal constant** »

mondialisée mais régulée, les pouvoirs exécutif et législatif doivent comprendre qu'une norme, peu importe sa forme (décret, loi, règlement) ou son échelle (nationale ou européenne), ne génère pas de la croissance, ni ne crée des emplois marchands. Tout dépend des agents économiques et de leur niveau de confiance. La confiance, terme lui aussi galvaudé, résulte d'une alchimie entre de multiples facteurs, alchimie difficile à atteindre à l'ère des crises en série et de l'interdépendance globale. Nous, régulateurs, ne pouvons, avec une nécessaire humilité, que contribuer à instaurer ce climat de confiance. Comment ? En levant les freins à l'investissement : instabilité chronique, manque de prévisibilité, inflation normative, fragmentations du marché unique, discriminations déguisées, inégalités de traitement de différents acteurs d'un même marché... Malgré les instabilités inhérentes aux alternances politiques, nous devons fixer (et nous y tenir) un cap réglementaire et

fiscal constant menant à l'investissement. Les investisseurs et porteurs de projets nous le demandent. À cet égard, il faut saluer le projet d'Union des marchés de capitaux⁽¹⁾ ainsi que la création des fonds européens d'investissement à long terme⁽²⁾ qui s'inscrivent dans cette logique du financement de l'économie réelle autrement que par le crédit bancaire, c'est-à-dire en mobilisant les liquidités des marchés.

Retrouver des gains de productivité

La responsabilité de la constitution de cet environnement favorable à l'investissement n'incombe pas uniquement à l'UE : elle est surtout le fruit de l'action combinée des États membres qui ont le monopole des réformes structurelles. L'opportunité unique offerte par la politique monétaire très accommodante de la Banque centrale européenne (BCE) qui permet de rendre les endettements nationaux excessifs indolores (pour le moment) devrait être saisie pour tendre vers cet objectif. Or certains États membres ont oublié qu'une politique monétaire expansionniste sans une politique économique de compétitivité, c'est le Yin sans le Yang. La morphine ne guérit pas, elle soulage. « Super Mario », le président de la BCE, le répète depuis des mois : si les États membres ne font pas les réformes structurelles qui permettraient de retrouver des gains de productivité – et donc de la croissance potentielle (les

emplois de demain) – l'action de la BCE sera vaine. Les entreprises n'investissent plus car elles n'ont confiance ni dans les responsables politiques, ni dans leur capacité à entreprendre les réformes structurelles indispensables. Les problèmes de la zone euro, qui causent cette faible croissance actuelle et potentielle, sont pourtant connus : faiblesse des gains de productivité pour cause d'efforts insuffisants de modernisation du capital et d'innovation dans les entreprises, faiblesse de la qualification de la population active dans de nombreux pays, rigidité de certains marchés du travail, pression fiscale trop élevée...

Cap pour l'emploi

Or, les besoins en investissement sont immenses : environ 2 000 milliards d'euros d'ici 2020 uniquement pour l'énergie, le transport et les télécoms. Voilà des opportunités qui devraient attirer les investisseurs ! Favoriser l'investissement dans les infrastructures permettrait de

moderniser l'existant et de développer les nouveaux réseaux des Technologies de l'information et des communications (TIC) en faisant de l'Europe un continent connecté d'un point de vue énergétique (Union de l'énergie) et numérique (Marché unique du numérique avec le très haut débit, la 5G).

Si l'UE souhaite conserver son tissu industriel et ne pas se contenter d'être une économie de services (avec tous les défis sociaux et sociétaux d'un marché du travail polarisé qu'implique la révolution des communications), elle doit investir ou faire investir dans son appareil productif⁽³⁾. Les États membres seraient avisés de renforcer les moyens consacrés par la Banque de l'UE (BEI) et le Fonds européen d'investissement (FEI) à cette tâche. Les efforts doivent en outre porter sur le développement de « l'industrie du futur » : investir dans la R&D en robotique industrielle pour imposer des normes et des standards en matière de numérisation des systèmes de production, moderniser son appareil productif pour monter en gamme, investir davantage dans le capital humain européen (formation professionnelle et éducation de haut niveau).

Le cap pour l'investissement est un cap pour l'emploi. Même si l'instabilité naturelle de la politique rend cette tâche ardue, il faut faire du long terme un investissement plus rentable que le court terme. Réformes structurelles et constance des politiques publiques nationales et européennes nous sont demandées. Cœuvrons de concert en Europe afin de mobiliser les capitaux privés au bénéfice des entreprises et des projets d'infrastructures. La finance doit être un outil au service de l'économie réelle, pas son ennemi. ☞

Dominique Riquet,
ancien maire
de Valenciennes,
député européen
(groupe ADLE),
président-fondateur
de l'intergroupe
« Investissement
de long terme et
réindustrialisation »



© Parlement européen

1) Source Commission européenne.

2) Source EFAMA.

3) Source Banque de France.

4) Source Commission européenne.

5) Règlement UE « ELTIF ».

6) N'oublions pas que la demande de services est alimentée essentiellement par l'industrie : un emploi secondaire générerait un demi à deux emplois dans les autres secteurs, selon la Commission européenne.

POUR UNE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC

Difficile de tout attendre de la politique monétaire. La zone euro ne s'en sortira que s'il y a une véritable stimulation des investissements. C'est là que la puissance publique doit jouer un rôle moteur alors que le secteur privé demeure encore bien trop frileux en cette période d'aversion au risque. Philippe Maystadt propose des mesures correctrices simples à mettre en place.



impact positif que si la société concernée affecte le produit des emprunts à des investissements additionnels plutôt qu'au refinancement de dettes existantes ou au rachat de ses propres titres.

Augmenter le potentiel de croissance

On ne peut pas tout demander à la politique monétaire. Celle-ci doit être complétée par d'autres politiques visant à stimuler l'investissement, à commencer par l'investissement public. Celui-ci est crucial pour au moins deux raisons. Premièrement, parce que le secteur privé hésite à investir davantage : la crise financière l'a rendu plus réticent à prendre des risques et il y a trop d'incertitudes qui planent sur l'économie mondiale⁽¹⁾. Il faut donc que le secteur public montre la voie en réalisant des investissements en infrastructures ou en recherche qui améliorent la productivité et augmentent le potentiel de croissance. Deuxièmement, parce qu'une partie des investissements indispensables pour lutter contre le changement climatique ne peut se réaliser sans intervention publique.

Le coût de financement actuellement extrêmement bas devrait logiquement favoriser une relance de l'investissement public. Plusieurs États membres peuvent aujourd'hui emprunter à long terme à un taux proche de 0 %. Il y a certainement beaucoup de projets d'investissement qui ont un taux de retour largement supérieur. Un gouvernement qui emprunte à très bas

Les économies de la zone euro continuent à souffrir d'anémie et ce n'est pas la seule politique monétaire qui les guérira. Certes, l'« assouplissement quantitatif » pratiqué par la BCE a entraîné une dépréciation de l'euro par rapport au dollar et amélioré la position de nos exportateurs. Mais, dans un contexte de ralentissement de la plupart des pays émergents, ce n'est évidemment pas suffisant pour revigorer nos économies.

La BCE a annoncé une intensification de sa politique. Quelles en seront les conséquences ? Très probablement le maintien de taux d'intérêt extrêmement bas et donc une diminution du poids du service de la dette. Mais un impact

positif sur l'économie ne se fera sentir que dans la mesure où cette liquidité additionnelle est affectée à des investissements productifs. Or, rien n'est moins sûr. Même le rachat d'obligations de sociétés non bancaires, que la BCE a l'intention de mettre en œuvre à partir du 3^e trimestre 2016, n'aura pas nécessairement l'impact positif attendu. D'abord parce que ce rachat ne pourra porter que sur les obligations des sociétés « les mieux cotées par les agences de notation », c'est-à-dire des grandes sociétés qui ont déjà pour la plupart une liquidité abondante. L'opération n'aura un

« Corriger les freins à l'investissement résultant des règles européennes »

taux d'intérêt et qui investit cet argent dans des projets qui ont un taux de retour plus élevé stimule la croissance

économique et rend le remboursement ultérieur plus facile. C'est ce qu'a souligné le FMI : « debt-financed projects could have large output effects without increasing the debt-to-GDP ratio,

if clearly identified infrastructure needs are met through efficient investment »⁽²⁾. Ce n'est rien d'autre que le rappel de la véritable « règle d'or » : un État ne peut pas emprunter pour financer ses dépenses courantes mais il peut emprunter pour financer des investissements productifs qui augmentent le potentiel de croissance et génèrent des revenus additionnels dans le futur.

Freins à l'investissement

Malheureusement, dans la zone euro, l'investissement public continue à décliner relativement au PIB parce que des règles budgétaires et comptables le découragent. Il en est ainsi du Pacte de stabilité et de croissance qui impose un objectif de moyen terme mais qui ne fait aucune distinction entre dépenses courantes et dépenses d'investissement. De nombreux gouvernements préfèrent dès lors réaliser les coupes budgétaires dans les secondes puisqu'il est électoralement moins dangereux de reporter un investissement en infrastructure ou en recherche que de réduire une allocation ou un subside. Autre choix portant atteinte au développement de l'investissement public : les normes SEC 2010, telles qu'elles sont désormais appliquées par Eurostat, obligent à porter l'investissement en compte entièrement sur un exercice au lieu de l'imputer sur plusieurs exercices sous forme d'amortissements.

Deux mesures correctrices

Ces freins à l'investissement résultent de règles européennes. Il appartient donc aux autorités européennes de prendre les mesures correctrices. Elles ont commencé à agir, en particulier avec le lancement du Fonds européen d'investissements stratégiques (FEIS), élément-clé du « Plan Juncker ». Celui-ci, initialement conçu pour attirer des fonds privés, admet aussi des cofinancements publics. Dans des « clarifications » sur l'application des règles du Pacte de stabilité et de croissance, la Commission a indiqué que les dépenses publiques nationales pour le cofinancement de projets financés par le FEIS bénéficieront de la « clause d'investissement » au sens du Pacte de stabilité, c'est-à-dire de l'autorisation de dévier temporairement de la trajectoire vers l'objectif budgétaire de moyen terme. Toutefois, pour bénéficier de ce traitement plus favorable, diverses conditions doivent être remplies, dont celle qui exige que le déficit public ne dépasse pas la limite des 3 % du PIB. Ce qui, dans les circonstances actuelles,


revient à exclure du bénéfice de cette clause plusieurs pays où les besoins d'investissement sont bien réels. D'où notre proposition : que les dépenses publiques nationales puissent bénéficier du traitement plus favorable lorsqu'elles servent à cofinancer un projet analysé, approuvé et financé par le FEIS, sans exiger de conditions supplémentaires.

Une autre mesure, relativement simple, consisterait à intégrer explicitement la problématique des investissements publics dans le « semestre européen ». Dans ce cadre, la Commission propose et le Conseil adopte des recommandations pour chaque État membre ; celles-ci pourraient inclure une recommandation sur le niveau minimum d'investissements publics à maintenir sur le moyen terme (pas nécessairement le même pour chaque État membre). Ensuite, dans l'avis qu'elle doit remettre à chaque État membre sur son projet de budget pour l'année à venir, la Commission pourrait vérifier si cette recommandation est respectée. En outre, le traitement

plus systématique et plus approfondi de la problématique des investissements publics dans le cycle budgétaire européen pourrait favoriser une meilleure coordination des programmes d'investissements nationaux. Ce serait particu-

lièrement utile dans les secteurs du transport et de l'énergie.

On entend souvent dire que les gouverne-

ments ne peuvent pas emprunter pour des investissements parce que cela reporterait la charge sur nos petits-enfants. Mais nos petits-enfants nous demanderont plutôt pourquoi nous n'avons pas investi davantage dans les transports publics ou la transition énergétique alors que les conditions de financement étaient exceptionnellement favorables. 

Philippe Maystadt, président de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (Bruxelles)

1) Les récents débats au sein de la FED comme de la BCE ne font que refléter ces incertitudes.

2) IMF, *World Economic Outlook*, 2014, cité par P. De Grauwe : "Monetary Policy and Public Investment", CEPS, 14/01/2016.



© Bymandesigns / 123RF

IL EST TEMPS DE CONCEVOIR UN SYSTÈME FINANCIER DURABLE

Même si l'actualité nous prouve le contraire (« Panama Papers »), la finance doit être à même de répondre aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Pour cela, il faut lui en donner les moyens. David Wood propose quatre pistes concrètes pour une finance plus sociale et responsable.

Mobilisons les capitaux privés à des fins publiques ! De fait, comme le suggèrent les récents événements – la COP21 à Paris (changement climatique) ou la Conférence sur le financement du développement d'Addis-Abeba (développement durable) –, les investisseurs ont un immense rôle à jouer dans la résolution des problèmes majeurs de la planète.

Des pratiques d'investissement (qui relève des diverses catégories d'investissement responsable, sociale, durable) prenant en compte les princi-

critique d'un *statu quo*. Cela sous-entend que la finance ne peut répondre seule aux défis sociaux. Que faut-il donc faire pour accélérer le changement souhaité ?

Il faut se demander comment les systèmes générant des possibilités de placement pourraient affecter au mieux leurs ressources aux objectifs sociaux et environnementaux que les investissements sont censés cibler ? Ces dernières années, l'équipe de l'*Initiative for Responsible Investment* a collaboré notamment avec la *Kresge Foundation*, le NRDC (*Natural Resources Defense Council*) sur un ensemble de projets axés sur l'organisation de la demande d'investissements à des fins publiques, souvent orientés sur l'environnement bâti. L'objectif est d'engager ces deux stratégies pour coordonner les parties prenantes et les ressources disparates de manière à ce que les investissements prennent une autre forme. Il est aussi de trouver des mécanismes pour

s'assurer que les objectifs sociaux et environnementaux des investissements soient satisfaits.

Quatre pistes pour faire bouger les choses

Il est quatre enseignements que nous pouvons tirer de ce travail. Premièrement, l'établissement stratégique des priorités est une question de gouvernance. Il faut une légitimité politique et civique pour allouer des ressources rares aux objectifs prioritaires et pour axer les investissements sur les intérêts de la communauté. Avec une gouvernance efficace, les investisseurs sont assurés que les projets verront le jour. Les risques liés à la recherche de rente ou au « blanchiment vert » sont également limités.

Deuxièmement, nous avons besoin de normes définissant l'« investissement à des fins

publiques ». Des progrès significatifs ont été faits concernant la définition des obligations vertes (investissements ciblés dans les régions à faible ou à moyen revenu). Nous disposons également de normes en matière de travail et de Droits de l'homme pour nous aider à repenser les investissements, mais il reste beaucoup à faire pour que ces normes deviennent un cadre reconnu, un mécanisme de coordination qui intègre les ressources des secteurs public, privé et de la société civile.

En troisième lieu, le rôle de spécialistes des investissements, assuré par des institutions de finance de proximité ou des banques vertes, ou encore des institutions de financement du développement, peut avoir un impact crucial sur la motivation des investisseurs.

Enfin, quatrième enseignement, l'organisation de la demande pour certains types d'investissements sociaux implique de repenser le rôle des investisseurs privés dans la résolution des défis mondiaux⁽¹⁾. Les activités de recherche et de développement consacrées à l'organisation de la demande peuvent permettre d'identifier les sortes d'activités concrètes qui peuvent jeter les bases des changements culturels et politiques, vastes et systémiques, potentiellement nécessaires pour relever des défis comme la réalisation des objectifs de développement durable.

Convaincre les investisseurs que la finance peut mieux servir le public n'est pas aisé, mais possible. Cela nécessite d'avoir une vision différente des objectifs et des outils à la disposition des investisseurs. ☞

David Wood, directeur de l'*Initiative pour un Investissement responsable (IRI)* au Centre Hauser pour la société civile à Harvard Kennedy School

¹⁾ Cf. la récente enquête de l'UNEP-FI sur la conception d'un système financier durable.



© Silvere Gerard / 123RF

paux défis sociaux et environnementaux, se développent. L'intégration des critères ESG (Environnement, social et gouvernance) dans la prise de décisions financières, une pratique symboliquement adoptée par un nombre toujours croissant d'investisseurs internationaux, a été présentée comme un moyen d'améliorer les rendements à long terme via un meilleur alignement des capitaux investis sur les intérêts de la société. Et, de plus en plus d'investisseurs cherchent à utiliser intentionnellement les outils financiers pour générer des bénéfices sociaux et environnementaux démesurés.

Derrière l'appel des décideurs à mobiliser les finances à des fins publiques, et l'intégration des critères ESG et de l'impact social par un nombre croissant d'investisseurs, se profile la

L'EUROPE A BESOIN D'INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES COOPÉRATIFS !

Sur les questions de défense et de sécurité extérieure, l'Union européenne pourrait avoir une véritable valeur ajoutée et permettre d'atteindre une autonomie stratégique face au désengagement américain.

Le débat sur le rôle potentiel de l'Union européenne sur les questions de défense et de sécurité extérieure s'est (trop) souvent et (trop) longtemps articulé autour du paradigme de puissance, c'est-à-dire sur la capacité de l'UE « d'influer sur la marche du monde en dictant ses solutions »⁽¹⁾. Cette vision n'est plus d'actualité. La multiplication des menaces aux frontières de l'Union et, en son sein, questionne plus fondamentalement la capacité des nations européennes à assurer leur sécurité et leur prospérité. L'interview que le président Obama a accordée à la revue *The Atlantic*⁽²⁾, il y a quelques semaines, résume, dans des termes peu amènes, le dilemme auquel les Européens font face sur le front de leur sécurité extérieure. Le désengagement américain (relatif mais assumé) de régions périphériques à l'Europe (le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord) n'est pas compatible avec le comportement de « passager clandestin » des Européens sur les questions stratégique-militaires.

Cette situation a une composante « investissement » fondamentale. La stagnation du niveau d'investissement des nations européennes dans leurs équipements de défense (investissements stratégiques) et les conséquences du morcellement national de celui-ci (notamment, duplications de ces investissements), déjà problématiques, deviennent très difficilement tenables. Dans ce domaine, l'UE pourrait avoir une véritable valeur ajoutée, et ce, dans le respect des souverainetés nationales. Le secteur spatial offre ainsi des perspectives intéressantes pour ces investissements. Le méconnu programme SST (*Space Surveillance and Tracking*) est, ainsi, riche d'enseignements.

Favoriser la coopération entre États membres

Institué par la décision 541/2014/UE, le programme de soutien à la surveillance de l'espace et au suivi des objets en orbite a pour objet de favoriser la coopération entre États membres afin de développer une capacité européenne dans ce domaine. Réduite à sa dimension civile de surveillance des débris spatiaux (composants de lanceurs, satellites inactifs, etc.) à l'initiative de l'UE, la capacité SST (composée de trois fonctions : capteur spatial et/ou terrestre ; traitement des données issues de ces capteurs ; fourniture de services) pourrait également avoir des applications militaires stratégiques (détection de satellites espions, défense anti-missile, etc.). Il s'agit donc d'un domaine « sensible ».

Analyse fine des capacités de chaque État membre

Contrairement aux programmes Galileo et Copernicus, il n'est pas ici question de développer une infrastructure possédée en propre par l'UE, mais plutôt de mettre en réseau des capacités nationales qui restent détenues par les États membres. Doté d'un budget relativement modeste (70 millions d'euros d'ici à 2020), le programme finance la mise en réseau des fonctions SST nationales afin d'offrir des services, comme l'évaluation de risques de retour dans l'atmosphère de débris spatiaux, à l'UE et à ses États membres. Le rôle de l'UE est ici de susciter, par le biais d'une inci-

tation, la coopération. L'élaboration du projet a permis une analyse fine des capacités déjà possédées par les États membres. Cette démarche préalable est d'autant plus nécessaire qu'elle permet d'éviter le phénomène de « passager

clandestin ». Il n'est, en effet, pas rare de voir des États participer à des programmes en coopération afin de développer des capacités industrielles et/ou technologiques qu'ils ne maîtrisent pas. Or, en fixant un niveau minimum de maîtrise de telles capacités, le programme européen semble préservé de tels comportements.

Finalement, le programme de soutien SST de l'UE apparaît comme un exemple intelligent pour susciter et encadrer la coopération entre États membres dans un domaine stratégique, tout en respectant la souveraineté des États membres. Un tel modèle devrait utilement ouvrir des perspectives pour d'autres investissements stratégiques coopératifs. ☞

Édouard Simon, *doctorant en droit à l'Université Paris I, spécialiste des questions d'intégration européenne dans le domaine de la commande publique d'armement*



© Johan Swanepeel / 123RF

Les Européens, « passagers clandestins » sur les questions stratégique-militaires

1) Marcel Gauchet.

2) Jeffrey Goldberg, « The Obama Doctrine », *The Atlantic*, avril 2016 : www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525. Consulté le 25 mars 2016.

PARIS-SACLAY OU L'INNOVATION OUVERTE

Le défi de Paris-Saclay est de devenir un véritable « hub » de l'économie mondialisée de la connaissance en mettant en contact étudiants, chercheurs et industriels.

Le modèle d'innovation dominant en France depuis un demi-siècle est celui du « colbertisme high tech » : rôle central des grandes entreprises proches de l'État, des grands projets comme le nucléaire, le spatial et l'aéronautique ou le ferroviaire. Ce modèle a connu de beaux succès, mais a toujours patiné dans des domaines comme l'informatique ou les biotechnologies. La formation supérieure, de son côté, est restée largement déconnectée de l'innovation industrielle. Les grandes écoles fournissent des cadres de qualité reconnue, mais, obsédées par la sélection, elles ont toujours peu participé aux grands défis industriels et sociétaux, en raison de leur taille sous-critique en recherche. Les universités ont maintenu un excellent niveau en recherche fondamentale, en lien avec le CNRS notamment. Mais leurs réseaux de contact dans l'industrie sont très limités. Ce modèle appelle donc un sérieux effort de rénovation.

Écosystèmes, aspirateurs à talents

Que voit-on dans le reste du monde ? Les campus des grandes universités de recherche (Stanford, Cambridge UK, MIT et Harvard, Zurich et Lausanne, etc.) s'affirment de plus en plus comme les foyers majeurs de l'innovation et de la croissance, véritables « hubs » de l'économie mondialisée de la connaissance. Des écosystèmes très actifs, formidables aspirateurs à talents, mêlant petites et grandes entreprises, public et privé, s'y développent. Il se trouve que l'Île-de-France, première concentration mondiale

de chercheurs (qui le sait ?), possède tous les ingrédients pour constituer un tel « hub ». Le plateau de Saclay, au sud-ouest de Paris, regroupe en particulier un ensemble impressionnant d'établissements universitaires, de grandes écoles (Polytechnique, HEC, Supélec...), de grands centres de recherche publics (CNRS, INRA, CEA...) et de centres de recherches et

d'ingénierie industriels. Ces établissements se sont installés à Saclay par vagues successives, après avoir quitté le centre de la capitale, inadapté à leur croissance. Mais ce formidable potentiel est resté incroyablement fragmenté.

L'idée du projet « Paris-Saclay » est donc simplissime : comment transformer cet agrégat de forces en un véritable pôle, valorisant son extraordinaire pluridisciplinarité (unique en France) pour répondre aux grands défis sociétaux, (climat, santé, alimentation, énergie, mobilité, etc.) ?

Ce besoin de convergence a été souvent évoqué dans le passé, mais le projet n'a vraiment pris corps que depuis 7 ou 8 ans, grâce notamment au Programme des Investissements d'Avenir.

Une nouvelle université, incluant des grandes écoles de premier rang

Paris-Saclay est aujourd'hui un des projets les plus ambitieux de France et d'Europe, avec trois volets, étroitement reliés. D'abord, la création d'une nouvelle université (Université de Paris-Saclay) regroupant les institutions existantes et d'autres en cours d'implantation. Une nouvelle vague d'installations est en effet engagée : Centrale, ENS de Cachan, Agro, Télé-

coms, ENSAE... Pour la première fois en France, une dizaine de grandes écoles de premier rang sont donc intégrées dans un ensemble universitaire. Le deuxième volet est celui de la structuration du pôle industriel, en lien étroit avec le pôle universitaire. Enfin, Paris-Saclay est aussi une très vaste opération d'aménagement, destinée à créer un cadre de vie et de travail attractif, bien connecté grâce à la réalisation d'une nouvelle ligne de métro automatique. L'ensemble mobilise environ



Bâtiment EDF dans le quartier de l'École polytechnique à Paris-Saclay.

5 milliards d'euros de financement public (moitié pour les projets universitaires, moitié pour le métro), sans parler des financements privés (logements, entreprises).

Le but de Paris-Saclay n'est pas de devenir gros et de grimper dans le classement de Shanghai ! Il est d'inventer de nouvelles manières de créer la connaissance et de susciter l'innovation. Le mot-clé est : innovation ouverte. La performance est collective. Le modèle des grandes entreprises dominantes, retranchées dans leur superbe, et celui des grandes écoles, maniaques de la sélection, doit se renouveler. C'est le paradoxe et le défi de Saclay : comment inventer ce nouveau modèle, dans un site et avec des acteurs souvent considérés comme exemplaires du modèle traditionnel ? Mais avons-nous un autre choix ? Et, vu du terrain, il y a tout lieu d'être optimiste. La vitesse du changement est impressionnante. ☞

Pierre Veltz, PDG de l'établissement public Paris-Saclay de 2010 à 2015

À LIRE

Petite ensaclaappédie de Pierre Veltz, Éditions La Découverte, 2015 et La grande transition : La France dans le monde qui vient, Seuil, 2008.

L'IMAGINATION ET LE COLLECTIF COMME AVENIR DE L'INDUSTRIE

L'innovation et la transformation digitale deviennent des processus collectifs entre acteurs interdépendants. C'est ce qui se met en place dans les Pays de la Loire.

Numérique » et « innovation » sont devenus des mots-valise qui saturent l'espace public en masquant parfois les enjeux réels de transformation de l'économie et notamment de l'industrie.

La France redécouvre les enjeux industriels depuis quelques années, notamment depuis qu'elle commence à comprendre que la chaîne de valeur de l'industrie ne se limite pas à la définition classique de l'INSEE. Celle-ci conduit à 12 % du PIB en France, 18 % en Pays de la Loire. Mais si l'on prend en compte l'industrie manufacturière et l'ensemble des services directs en Pays de la Loire le chiffre s'élève alors à 25 à 30 % du PIB. Cela change tout quant à la place de l'industrie dans notre économie et dans notre débat public, mais aussi dans l'approche de la compétitivité, de l'innovation et de la digitalisation.

Coopération au cœur de l'innovation

Si l'industrie est analysée comme une chaîne de valeur et non comme un secteur, alors c'est chaque entreprise de cet écosystème qui doit innover et se transformer : services liés à l'exploitation et à la logistique, production manufacturière, R&D et ingénierie, marketing et design, services numériques... La notion de filière se dissout, et prime la qualité de la technologie et du service proposés sur plusieurs marchés. Ces différents acteurs doivent se transformer ensemble : l'innovation et la transformation digitale deviennent des processus collectifs entre acteurs interdépendants. Le véritable sens de l'innovation ouverte est celui de cette coopération de tous les instants, et un des principaux défis du numé-

rique est d'optimiser les échanges et le codéveloppement entre ces acteurs diversifiés. La coopération est désormais au cœur de l'innovation, le numérique la rend plus simple et plus souple. C'est cette démarche collective et décloisonnée qui s'est affirmée en Pays de la Loire au sein de la « Jules Verne Manufacturing Valley » qui fédère tous les réseaux et outils de l'innovation industrielle⁽¹⁾.

Décloisonner industrie et numérique

La convergence entre services et industrie est également au cœur du triangle industrie-innovation-numérique. La valeur d'usage devient le référentiel du marché. Comme l'écrit Bernard Charlès, DG de Dassault Systèmes, « *La vraie vertu du numérique n'est pas d'optimiser la production, mais d'inventer des offres et des modes de fonctionnement radicalement nouveaux* »⁽²⁾ en faisant preuve de différenciation et de réactivité, en partageant les étapes de conception, en individualisant les produits et en les déployant aux côtés du client. Ce sont bien aujourd'hui les savoir-faire combinant technologie, numérique

et services qui sont en train de révolutionner l'industrie. C'est ainsi que les Pays de la Loire se mobilisent autour de la robotisation à La Roche-sur-Yon, mais aussi de la réalité virtuelle et augmentée à Laval et de ses applications industrielles à Saint-Nazaire, du fablab du manufacturing à Nantes, ou encore de la « cité des objets connectés » à Angers »⁽³⁾.

Face à la rapidité des transformations de leur environnement, chacune des entreprises de cette chaîne de valeur doit réinventer à chaque instant son offre et son modèle. L'innovation est donc d'abord managériale et organisationnelle : libérer les énergies et la créativité en est le plus sûr chemin. Nantes n'est pas par hasard un des fiefs du mouvement des entreprises libérées qui se développe au cœur de l'éco-

nomie productive⁽⁴⁾. L'impact du numérique doit être placé au cœur de cette revisite permanente à 360° car, comme le rappelait l'intitulé de l'Université du numérique du Medef 2016 : « *au grand festin du numérique, serez-vous à table ou dans l'assiette ?* ». Cela implique également de décloisonner le monde de l'industrie et du numérique pour explorer ensemble les nouveaux risques et opportunités, pour innover et grandir ensemble, c'est ce que nous avons appelé « *Web is industry* »⁽⁵⁾.

L'imagination et le collectif sont les clés de l'avenir de l'industrie, ces ressorts se forment dans des territoires, tel est le défi que se sont donné les Pays de la Loire. 🌱

Christophe Clergeau, conseiller régional des Pays de la Loire



1) www.pole-emc2.fr/jules-verne-manufacturing-valley.html

2) *Les Échos*, 21 mars 2016

3) www.proxinnov.com ; www.laval-virtual.org ; www.technocampus-smart-factory.fr/fr ; www.fabmake.fr ; www.citedelobjetconnecte.com

4) www.campus-entreprises-liberees.org/ programme

5) www.cco-nantes.org/actualite/web-industry-ou-le-terrain-fertile-de-la-transformation-numerique

POUR UNE CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSÉE DES MODÈLES SOCIAUX

C'est une évidence que de constater que le projet porté par l'Union européenne n'est pas pleinement approuvé par tous les Européens. En France du moins, l'une des raisons de cette désaffection peut être trouvée dans l'incompréhension foncière du principe de concurrence libre et non faussée, sur lequel repose, en effet, la construction de l'Union.

Car, contrairement à la pensée commune, la concurrence n'est pas un état de nature, « in civilisé » dont il conviendrait de s'arracher pour accéder à une forme plus rationnelle, plus humaine d'organisation des rapports sociaux. La concurrence est l'autre nom de « l'égalité des modernes » chère à Benjamin Constant. Elle est la condition d'une « société ouverte » dans laquelle les positions ne sont jamais définitive-

ment acquises. Les élites y sont en perpétuel renouvellement, et sélectionnées en fonction de leurs accomplissements ou échecs au service du bien commun, non exclusivement selon des mécanismes abstraits, a priori (les « concours »), ou excessivement globalisants comme peuvent l'être les élections. Une société « ouverte » est ainsi celle qui se donne pour principe constitutif, et donc règle de droit, de laisser la possibilité à chaque individu d'exprimer ses talents afin de rencontrer une demande qu'il s'agisse de celle d'un consommateur sur un marché, d'un citoyen en termes d'offres politiques, ou d'un usager dans le cas d'un service public. La gestion de la rivalité entre les individus ne s'y effectue pas sur titres, ou sur déclaration d'intentions mais en fonction du service rendu et de l'efficacité de l'action de celui qui la rend, en valorisant la prise de risques et une démarche d'essais-erreurs. Dans une « société ouverte », la diversité, la pluralité des modes d'existence est valorisée avec la conviction profondément ancrée que seule l'innovation continue protège les individus.

Assumer l'UE comme « espace de concurrence »

Cette perspective est européenne. Elle est même profondément enracinée dans toute l'histoire européenne. Parce que l'Europe est, selon la belle expression de Jean Baechler, un « Empire introuvé », nous cherchons depuis des siècles la manière de faire vivre ensemble la pluralité d'identités qui caractérise chaque Européen et les rivalités qui l'accompagnent. Différents par leur géographie, leur langue, leur religion ou leur absence de religion, leur

appartenance régionale, il faut faire vivre ensemble tous ces individus sans que la rivalité qui s'en dégage nécessairement n'aboutisse à recréer un état de guerre.

Jusqu'à présent, la recherche d'une concurrence libre et non faussée n'a été assumée que dans les rapports économiques privés où à force de chercher à se justifier, elle s'est même abîmée en cherchant à devenir une sorte de politique macroéconomique « au-service-du-consommateur ». Lorsqu'elle s'est immiscée au-

delà de la sphère étroitement économique, elle ne l'a fait que de manière masquée, voire honteuse. Or, après 60 ans de construction européenne, il nous faut assumer l'Union Européenne comme « espace de concurrence », un espace où les différents modèles sociaux nationaux (les systèmes de sécurité sociale, par exemple), infranationaux (les régions), les modes d'organisation (entreprises, associations, universités) seront toujours divers, souvent en rivalité, et où ils doivent tous pouvoir continuer à chercher individuellement leurs voies. Il ne s'agit plus ainsi de chercher à uniformiser à tout prix mais de maintenir la pluralité de ce qui existe et mettre sous tension tous les systèmes existants, notamment les systèmes étatiques et para-étatiques.

L'établissement d'une authentique concurrence dont l'étymologie renvoie à « courir avec » (et non à « courir les uns contre les autres ») est ainsi la forme ultime d'une recherche européenne d'unité sans disparition de la pluralité qui nous constitue en tant qu'individus libres. La poursuite de la construction de ce « marché unique » des modèles sociaux en concurrence requiert des politiques actives pour pousser à la réforme des formes sclérosées d'organisation et favoriser l'apparition de nouveaux acteurs, de nouveaux entrants qui les bousculeront. ☞

Olivier Fréget, avocat spécialiste du droit de la concurrence, vice-président de Confrontations Europe



À LIRE

La concurrence, une idée toujours neuve en Europe et en France, par Olivier Fréget, éditions Odile Jacob, 2015.

LE PLAN JUNCKER SUR LES TERRITOIRES : ACTEURS, MOBILISEZ-VOUS !

Après les Pays de la Loire, Confrontations Europe est répartie en région, cette fois-ci à Bordeaux le 15 mars, pour débattre du Plan Juncker et de sa mise en œuvre avec les acteurs économiques, sociaux et financiers, qu'ils soient publics ou privés.

Cette rencontre organisée en partenariat avec l'Agence Erasmus+, la Représentation en France de la Commission européenne et le ministère des Affaires européennes, visait à rendre plus accessibles les orientations de ce plan d'investissement pour l'Europe, dit plan Juncker. Comme l'a souligné Alain Rousset, président de région, l'innovation et la formation sont au cœur des projets de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de sa capitale, qu'il s'agisse de numérique, d'énergie, de spatial, de transport, d'éolien marin ou d'éducation.

Et nous pouvons faire plus !

La période d'investissement effective du plan Juncker court jusqu'au 30 juin 2020 et les régions doivent saisir ces opportunités, aux côtés des entreprises, afin de profiter de cette nouvelle dynamique. « *Sinon le plan échouera* », avertit Jean-Louis Marchand, président de la Commission Formation de

la FNTP. « *Le pôle de compétitivité doit être un facilitateur, notamment dans l'accès au bon guichet de financement* », explique Hervé Floch, directeur de la Route des Lasers. Les PME innovantes, comme Immersion, recherchent des financements qui les aident à franchir le fossé entre la recherche qu'ils mènent et l'industrialisation des résultats : BPI France,

grâce au fonds EFSI, a développé des outils répondant à ces besoins concrets, sous la forme de prêts innovation⁽¹⁾ par exemple. « *Coussin absorbeur de risques* », ce plan peut aussi compléter les programmes des fonds structurels (Horizon 2020, Cosme), permettant ainsi aux ETI et PME de se moderniser.

Des aménagements sont nécessaires concernant l'agrégation des petits projets et la mise en place de plates-formes d'investissement. L'enjeu de l'investissement humain apparaît également essentiel : en effet, cette dimension est source de progrès pour la compétitivité, comme l'illustre le cas de la PME Adam SAS⁽²⁾. Cependant les entreprises ou établissements publics ont besoin de moyens pour donner aux salariés les capacités d'aborder les mutations auxquelles nos sociétés sont confrontées. Or les questions de normes, relatives à la comptabilité des entreprises et des États, peuvent être dissuasives.

« *Redonner envie d'Europe* »

grâce au fonds EFSI, a développé des outils répondant à ces besoins concrets, sous la forme de prêts innovation⁽¹⁾



Alain Rousset, député, président de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

© Confrontations Europe

Par ailleurs les universités françaises, qui forment les générations futures, ne sont pas en mesure d'emprunter, ce qui les empêche d'accéder au Plan.

Dans un contexte de crise économique, financière et du vivre ensemble, « *L'objectif principal du Plan Juncker est de redonner envie d'Europe* » clame Jean-Louis Marchand à juste titre : « *C'est un projet politique qui vise à faire bouger l'Europe et l'ensemble des acteurs : la Commission, les entreprises et les acteurs financiers* ». ☞

Marie-France Baud, directrice du bureau de Bruxelles et **Katarina Cirodde**, chargée de mission

LE PLAN JUNCKER : OÙ EN EST-ON ?

Dans un contexte de profonde aversion au risque, le plan, lancé par le président de la Commission Jean-Claude Juncker en 2014, vise à relancer les investissements, surtout dans les infrastructures, les industries de demain, les compétences. Composé de deux volets – 75 milliards d'euros pour les PME et 240 milliards pour les infrastructures –, il s'articule sur le fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), qui offre une boîte à outils aux porteurs de projets pour bâtir et financer leurs projets. Le groupe Banque européenne d'investissement en est le pivot.

Parallèlement au volet financier s'est déployée la plate-forme de conseil EIAH, destinée à accompagner les promoteurs, et bientôt s'ouvrira le portail européen EIPP qui permettra à des porteurs de projets individuels de plus de 10 millions d'euros de trouver des investisseurs dans le monde. La mise en œuvre a été rapide, contredisant l'idée reçue sur la lourdeur administrative européenne : en 9 mois, 206 projets ont été approuvés dans 25 pays. Rien qu'en France, 18 projets ont été retenus en 2015, notamment dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

M.-F. B. et K. C.

¹⁾ Le prêt innovation vise à aider les PME dans la phase de commercialisation de l'innovation.

²⁾ Adam SAS, PME dans l'industrie du bois, mène une politique d'innovation sociale continue, notamment par le biais d'une gouvernance centrée sur un management coopératif. Depuis 2009, l'entreprise a gagné 20 % de productivité directe, son chiffre d'affaires a doublé et son résultat d'exploitation quadruplé.

Le Big Data



Le paiement mobile



Le très haut débit



La technologie n'a pas de sexe

Mobile et connecté partout, tout le temps, le monde d'aujourd'hui est comme vous. Nos usages digitaux ont fortement évolué et transforment votre vie personnelle et professionnelle. Au cœur de cette transformation, les métiers des réseaux et de l'IT dessinent de nouvelles opportunités et des parcours passionnants pour les femmes comme pour les hommes. Seules vos compétences font la différence. Envie de rejoindre le premier employeur du digital en France ?

Rendez-vous sur orange.jobs

Camille, ingénieure



orange™